

SILENCE

ÉCOLOGIE
ALTERNATIVES
NON-VIOLENCE

N°146
OCTOBRE 91

18 F

Non-Violence

MAISON DE
VIGILANCE DE
TAVERNY

Rhin-Rhône

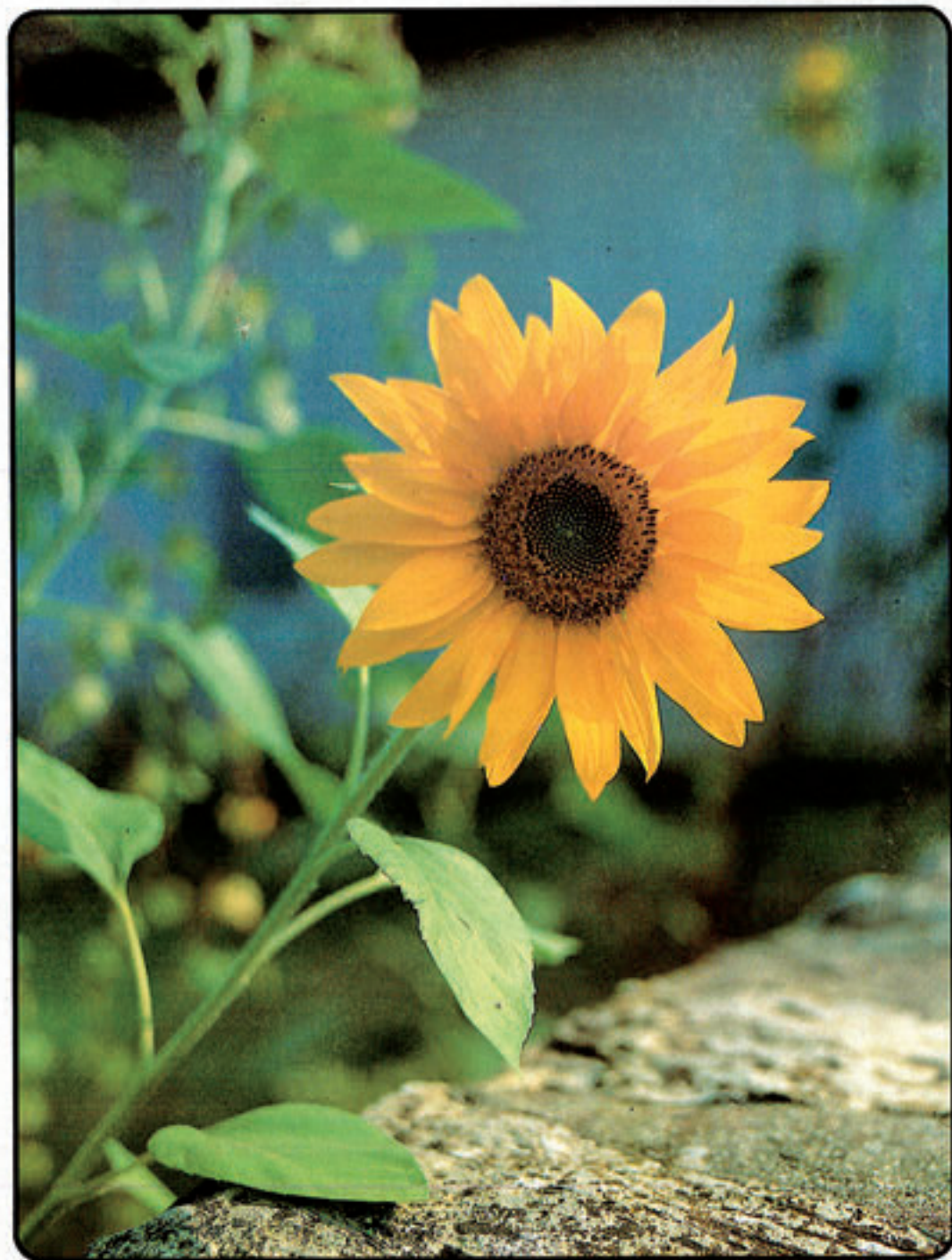
NON A
L'AUTOROUTE
FLUVIALE

Santé

LA SEMAINE DE
QUATRE JOURS

Nord-Sud

ORCADES



Verts : la politique autrement



NORD-SUD

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

La dette du Tiers-Monde, tout le monde connaît. Mais combien coûtent les destructions faites à l'environnement par les pays riches dans les pays du tiers monde ? Une réunion, au Mexique, de préparation à la Conférence sur l'environnement qui se tiendra au Brésil, en 1992, a essayé de faire les comptes. Les délégués de 34 pays d'Amérique Latine ont ainsi avancé quelques chiffres :

pour le seul Mexique, les dégâts sont chiffrables entre 10 et 20 milliards de dollars par an. Pour l'Amérique Latine, l'étude conclut à une dette cumulée qui atteint plus de 422 milliards de dollars. A la suite de cette conférence, le Mexique a lancé un appel pour "la reconnaissance d'un principe d'équité entre nations en vertu duquel ceux qui sont responsables de l'essentiel des dégâts doivent aussi apporter l'essentiel des solutions". Ainsi, selon les documents préparés par le PNUE, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, les pays du Nord ont une responsabilité écrasante pour les cinq phénomènes suivants : épuisement de la couche d'ozone, réchauffement de la planète, destruction de la bio-diversité dans les pays du tiers monde, pollution des rivières, des océans et des sols, exportation des déchets toxiques. Même si les pays du Nord font "cadeau" de la dette, cela ne suffira pas à réparer les dégâts déjà constatés. (source PNUE)

PEROU : LE COUT DU CHOLERA

Au début des années 80, la Banque Mondiale avait prévu de financer la construction de réseaux d'égouts et d'adduction d'eau dans la ville de Chimbote, port de pêche du Pérou. Mais la décision d'un moratoire sur le remboursement de la dette par le Président Garcia avait gelé le projet. L'épidémie de choléra est partie de cette ville et les fonds déboursés maintenant par la Banque Mondiale sont plus de mille fois supérieurs. Mieux vaut prévenir que guérir. Pendant ce temps, l'épidémie persiste. En Equateur, pays voisin, début septembre, 35 000 personnes ont été malades et 575 victimes en sont mortes.

BENIN : COMPOSTAGE DES ORDURES

Dans les environs de Porto-Novo, capitale du Bénin, les tas d'ordures ménagères s'entassaient jusqu'à des hauteurs de 15 mètres, provoquant de nombreux problèmes d'hygiène. Au Bénin, l'agriculture est difficile par suite de la pauvreté des terres. Avec l'aide d'Emmaüs International et de l'ONU, le Centre Panafricain de Prospective Sociale a développé sur un terrain de sept hectares, un programme de recyclage. 21 personnes ont été embauchées. Des collectes sont effectuées avec des remorques et un tracteur. Un tri permet de retirer métal, plastique, verre et autres matériaux non biodégradables. Le reste est placé dans des fosses recouvertes de feuilles de palmier qui favorisent la décomposition. En deux mois, on obtient du compost. Des analyses ont montré que ce compost était pauvre en azote. Pour le rééquilibrer, il a été décidé d'utiliser les jacinthes d'eau qui poussent naturellement dans des lagunes autour de la capitale et qui sont un obstacle à la pêche. Des réservoirs ont été mis en place pour cultiver ces jacinthes qui épurent l'eau provenant des latrines. L'eau purifiée sert ensuite à l'élevage de poissons. Les jeunes du centre ont développé ensuite des programmes de maraîchage sur des terres enrichies par le compost. Le succès de ces cultures a permis la commercialisation du compost. Le centre est bénéficiaire et investit son argent dans l'achat de nouveaux véhicules pour augmenter la collecte des ordures ménagères. (source Forum du Développement).

INDES : ARBRES ET EAUX D'EGOUTS

La destruction de la forêt et la pollution des villes par les eaux usées sont peut-être en voie d'être résolues. L'Institut central de recherche sur la salinité des sols, à New-Delhi, a mis au point un système de tranchées pour canaliser les eaux usées sur lesquelles sont plantés des eucalyptus et des peupliers. Ces derniers pompent jusqu'à un million de litres d'eaux usées par

jour et par hectare. Les eucalyptus peuvent servir aux papeteries, les peupliers pour le bois de cuisson. Cette technique est développée actuellement dans les Etats de l'Haryana et du Penjab. (source Forum du Développement)

MARSEILLE : SALON DE LA COOPERATION

Le 3ème SICAD, Salon International de la Coopération et d'Aide au Développement, se tiendra à Marseille du 14 au 17 octobre. Dans le cadre du salon se tiendra, le mardi 15, un colloque sur le thème "ONG du sud, vers l'indépendance, ONG du nord, vers une reconversion". Renseignements : Organisation et Communication, BP 235, 75624 Paris cédex 13, tél : (1) 43 36 90 09.

ERRATA DOSSIER JEUX DU N° PRECEDENT

Pages 8 et 9, Marie-Pierre Laurent nous demande de corriger deux erreurs : "c'est en me questionnant sur l'éducation que je souhaitais donner à mes enfants que j'ai découvert ces jeux dans les mouvements non-violents (et non pas confrontée à la violence de mon fils). En aucun cas je n'ai constaté que la notion de coopération passe mieux dans les écoles publiques que dans les écoles privées (où je ne suis pour le moment jamais intervenue). J'ai pu dans notre échange comparer deux écoles publiques. Il me semble qu'il s'agissait d'une école publique de la Ville-neuve de Grenoble ex-ex-périmentale qui fait travailler les enfants dans un esprit d'entraide et d'une autre publique pratiquant des méthodes traditionnelles".

Page 6, les photos du bas sont inversées, ce qui rend incompréhensible la légende sur les gestes de défiance.

Enfin, des problèmes de façonnage au numéro précédent ont donné des exemplaires avec des pages blanches. Si vous avez reçu un numéro défectueux, signalez-le nous en laissant vos coordonnées sur notre répondeur, nous vous renverrons un exemplaire.

Sommaire

| | |
|---|----|
| Bref Nord-Sud | 2 |
| Marx et la cravate | 3 |
| Verts : la politique autrement | 4 |
| L'avenir des Verts | 8 |
| Bref Politique | 10 |
| Rapport sur le développement mondial | 11 |
| La maison de vigilance de Taverny | 12 |
| Bref Paix | 14 |
| Traité Start : désarmement ou modernisation | 14 |
| Larzac : vingt ans après | 15 |
| Bref Société | 16 |
| Délinquance des Immigrés | 16 |
| Rhin-Rhône : non à l'autoroute fluviale | 17 |
| Rhin Rhône : enjeu politique | 20 |
| Bref environnement | 22 |
| L'Aspe se mobilise | 23 |
| Pour l'emballage verre | 25 |
| Santé : la semaine de quatre jours | 26 |
| Bref Santé | 27 |
| Bref Energies | 28 |
| Eoliennes couplées au réseau | 29 |
| Bref Alter | 30 |
| Bref Femmes | 31 |
| Pologne : nouvelle inquisition | 31 |
| Nord-Sud : ORCADES | 32 |
| Bref nucléaire | 33 |
| Espagne : la fin du nucléaire | 34 |
| Annonces | 35 |
| Livres | 36 |
| Courrier | 38 |

ANCIENS NUMEROS

- 99 Krach boursier, Centre de Paix en RFA, Santé et habitats, PCB, usage à Nantes, bras de fer à Malville, Framasome, expulsions, plan de paix en Amérique Centrale, ventes d'armes à l'Iran 12 F
- 108 Population danger (1), escargot bio, écologie en URSS, Toxicomanie involontaire, infirmières, décroissance, Ibrahim Souas, pollution de l'espace 12 F
- 109 Chauffage électrique, ozone (5), écologie en Hongrie, référendum kanaky, nucléaire et opinion publique, Malville, population danger (2), objection à l'armement 12 F
- 111 Désarmement chimique, Chimie et écologie, Malville, champignons radioactifs bio-gaz, après Proser, militante pour la paix, Paris-Dakar 12 F
- 115 Barrages, Nogent, Malville, Cun du Lanza, Afrique du Sud, travailleuses familiales (2) 12 F
- 117 Eoliennes, Fessenheim, Spiruline, Autoroutes, OTAN au Québec, Loire Vivante, Jonathan, Verts Portugais 12 F
- 120/121 Gala, Autre sommet, CRIL-Rad, Nogent/Seine Malville, Tjibaou, Nobela alternatifs, chasse et non-chasseurs, objection, désarmement, femmes et désarmement, PCB, militants-prochèbes 18 F
- 124 Soulèvement palestinien, l'erreur automobile, industries, ventes, biotechnologies, Survie, Paris-Dakar, Kanak 12 F
- 126 Ecologie à l'Est, ambiance à Berlin, Nicaragua, Ecologie et droits de l'homme, Paix à Jérusalem 12 F
- 128 Azouz Begag, Première droguerie bio, déchets toxiques, terreur écologiste, écologie en Roumanie, coop au Japon, Nicaragua, menaces climatiques, faillite de l'étatisme 12 F
- 135 Un label école 7, collecte sélective des déchets, risque de dictature génétique, l'innommable de l'effet de serre, le CIEPAD, du coffre-fort au delta-plane (1) 14 F
- 136 Essais nucléaires, campagnes bouteilles, aliments irradiés, attention à l'étain, plutonium dans l'Estonne, écologie et pauvreté, AG des Verts, du coffre-fort au delta-plane (2) 14 F
- 137 Que faire des déchets nucléaires 7, campagne bouteilles, déchets et compost, accouchements sans douleur, du coffre-fort au delta-plane (4) 14 F
- 138 Crise du Golfe : une autre éthique, la stratégie du mensonge, tous mobilisables, Verts et Front National, Paris-Dakar, Paysannes, Malville : sans loi ni loi, plutonium en liberté, déchets nucléaires : nouveaux sites, du coffre-fort au delta-plane (4) 14 F
- 139 Climat : agir maintenant, migrants de l'environnement, la forêt avance, bouteilles plastiques, séquelle de guerre, Golfe : les Verts féroces, métaux : le mangroïse, déchets et opinion publique, gaspillage de l'électroménager, cuisines solaires au Pakistan, cancer du sein, symbiose et évolution, Golfe et médias 14 F
- 140 Cogénération, boycott de Nestlé, électroménager économe, Golfe : l'avenir des Maghrébins, assistés de l'Objection, nous n'trons plus aux boues, label : recul progressif, Moselle : déchets contre bié, bouteilles plastiques, bio-carburants, danger 1, contre le faux-bio, GATT, Non-violence et éthique 14 F
- 141 Après Tchernobyl : la désinformation, le choix des normes, campagne emballages, métaux : fer et cancer, Guerre du Golfe : aux femmes de parler, femmes et IVG, Chantier nature 14 F
- 142 Jeunes en difficulté : les lieux de vie, Finances : placements éthiques, Bangladesh pour une réforme agraire, Vert/Tige, Campagne bouteilles, Wirrwarr chez les pacifistes allemands, Paix : le poids sioniste, L'affaire Brière, Ecologie et sionisme 14 F
- 143-144 Les métiers de l'écologie : vivre de l'écologie, Alter Alsace Energie, animateur nature, Sittelle, Accueil Paysan, Amitié et civilisation, Ecole lyonnaise des plantes, GABC de la Rome, Recherche d'un projet de société, les formations, Matière compostable, social : le travail c'est fini, le plastique recule, dix ans après, les pseudo-solutions, Malville : l'illégalité, Pauvreté et non-violence, l'autre presse 28 F
- 145 Jeux et coopération, la coopération c'est naturel, Emballages, le ROC propose, Droits des générations futures, Retour du papier recyclé, Barrages : espoir pour l'eau, Stop Civaux, La pierre et l'olivier 18 F

EDITORIAL

Marx et la cravate

Quand les filles du "grand" Marx sont malades, leur père continue à rédiger ses textes politiques sans prendre le temps d'aller quêter de l'argent chez Engels pour pouvoir acheter des médicaments. Deux de ses filles en sont mortes (1). C'est le début du décalage permanent entre une idéologie et la réalité. 70 ans après, les apparatchiks du Parti Communiste Soviétique ont laissé mourir la révolution et les peuples soviétiques, trop occupés à trafiquer les chiffres de la planification pour prouver au monde le bonheur de leur idéologie.

Depuis Marx, la seule nouvelle dimension idéologique qui soit apparue est l'écologie. L'écologie rajoute au débat la prise de conscience que l'homme est un animal qui vit dans un environnement fini, aux ressources limitées. Pas plus le socialisme que le libéralisme ne peuvent à l'avenir faire l'impasse sur cette réalité. Cette nouvelle idéologie a donné naissance aux mouvements puis aux partis "Verts". Dans un premier temps, les partis Verts sont nés de la politisation des écologistes. Les succès électoraux entraînent aujourd'hui l'arrivée dans la mouvance de nombreux politiciens en mal d'écologie. Si jusqu'à maintenant, les "Verts" ont avancé dans la convivialité, résisteront-ils à ces nouveaux convaincus à la recherche d'un hypothétique pouvoir ?

Lors du putsch manqué de ce mois d'Août en URSS, Boris Eltsine déclarait : "On peut construire un trône avec des baïonnettes, on ne peut rester longtemps assis dessus". De la même façon, on peut construire un parti avec des cravates, on ne pratiquera plus longtemps la convivialité, la démocratie de base, la solidarité avec les plus démunis...

Quand la planète est malade, les Verts devraient peut-être lâcher leurs querelles et leurs écrits et mettre en place sur le terrain, les bons médicaments.

Francis VERGIER

(1) Rapporté dans "Le Capital de Marx pour débutant", Ed. La Découverte, 1982.

Joindre un chèque correspondant aux numéros demandés. L'envoi est fait avec l'expédition du numéro suivant. Les numéros ne figurant plus sur cette liste ne sont plus disponibles.

VERTS

LA POLITIQUE AUTREMENT

La véritable percée des Verts sur la scène politique française a été l'élection des premiers députés européens en 1989. La liste des Verts entendait innover dans un certain nombre de domaines concernant ces élections... dont le principe de rotation, qui à chaque député a ajouté un co-député qui prendra sa

niveau et éviter le carriérisme. Si le premier motif est valable - et tous de signaler l'ascension spectaculaire de Maguite Dinguirard - il semble que le second soit faux : les députés vont pour certains se retrouver tête de liste aux élections régionales en mars prochain et passer du statut de député à celui de conseiller général.

Les listes vertes se préparent pour les prochaines élections. Comment les Verts font-ils de la politique autrement ?

place à la mi-législature. Nous avons rencontré ces députés et co-députés pour tirer avec eux un bilan de ces différences.

Le principe de la rotation

Tous les députés que nous avons rencontrés se sont engagés à faire la rotation en janvier prochain, au moment où sont renouvelées les présidences au Parlement. A part Solange Fernex qui semble apprécier le principe, les autres le font plus pour respecter leur engagement que par conviction politique. Les co-députés y sont "naturellement" plus favorable. Ce principe de rotation a été abandonné par les Belges et les Allemands car il nuit à l'efficacité. Didier Anger et Antoine Waechter apparaissent comme les plus opposés au renouvellement de cette expérience. Ce principe de rotation avait été mis en place pour deux motifs : former plus de personnes à un haut

Didier Anger serait partisan d'adopter le système belge : pas de possibilité de plus de deux mandats "professionnels" successifs. Cela semble donner un meilleur résultat contre le professionnalisme et permet une meilleure efficacité. C'est au nom de cette efficacité que tous ou presque remettent en cause le principe de la rotation.

En rentrant plus finement dans le fonctionnement des "couples" députés - co-députés mis en place, on constate que cela a bien marché lorsque les sujets traités par les deux personnes étaient complémentaires comme pour Solange Fernex et Renée Conan qui travaillaient sur la pêche et l'agriculture, Bruno Boissière et Claire Joanny qui travaillaient sur les institutions et l'Europe des régions. Mais comme le Parlement ne connaît, lui, que les députés en place, les députés doivent assurer, plus ou moins le relais des co-députés. Ainsi Didier Anger va

quitter le groupe énergie, groupe clé pour les écologistes et à l'heure actuelle aucun co-député ne se sent disposé à prendre sa place, son co-député, Yves Frémion, travaillant sur les questions culturelles.

Si la rotation et le principe des co-députés a permis de couvrir toutes les commissions présentes à Bruxelles, c'est au détriment d'une certaine efficacité. Antoine Waechter propose qu'à l'avenir l'argent consacré au financement des co-députés soit redistribué dans deux directions : un renforcement de la structure nationale et l'embauche d'experts lorsque des sujets ne peuvent être traités par un groupe de députés plus restreint.

Le principe de la parité homme-femme

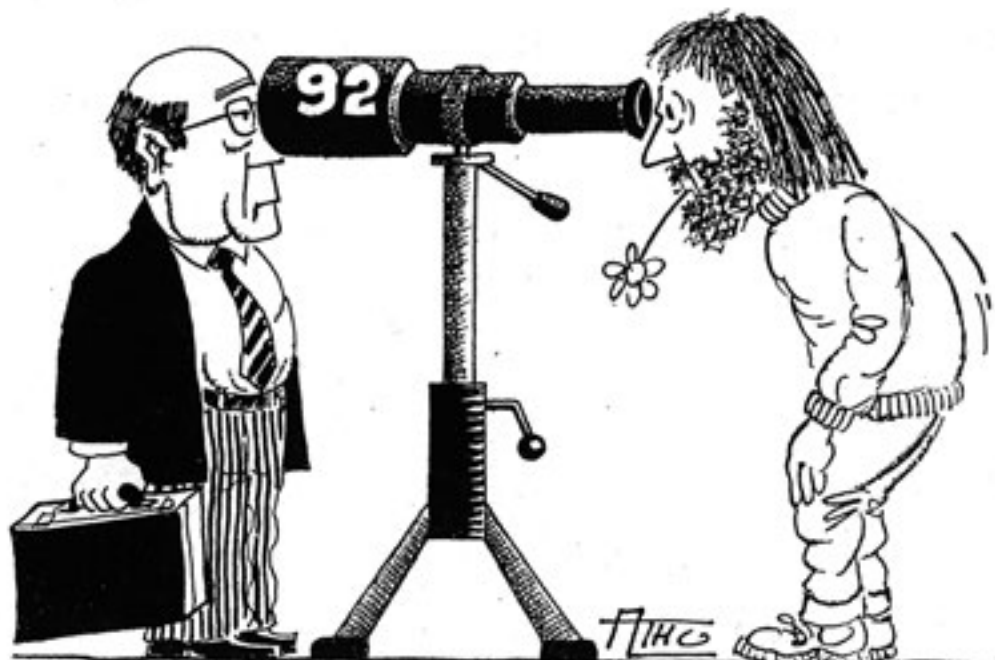
Deuxième originalité de la liste, le principe de la parité homme-femme. Une question d'actualité alors que de nombreuses listes vertes aux élections régionales sont en train de ne pas respecter ce principe. Tous se félicitent, au niveau européen, d'avoir adopté ce principe. Si cela a surpris les autres groupes parlementaires : ils ont cru le premier jour à une manifestation du personnel lors de l'entrée des femmes vertes dans l'hémicycle ! Le résultat ne joue pas tant sur l'efficacité que sur l'ambiance, tous craignaient de voir se reproduire la "guerre des chefs" présente au niveau national (où l'on ne compte presque que des hommes). Les députées femmes ont réussi à créer un climat de confiance qui a permis d'éviter ces conflits. L'exemple le plus frappant étant la maîtrise du groupe lors de la proposition de Lalonde de donner la présidence de l'Agence de l'Environnement à Yves Cochet. Grâce aux femmes, la situation a été dédramatisée et il a été possible d'avoir une position commune sans la querelle qu'essayait d'ouvrir la presse. Solange Fernex et Renée Conan soulignent également que la présence des femmes a considérablement changé les relations avec le personnel très féminin du Parlement : il y a une rupture de hiérarchie. Enfin, le travail effectué par les femmes apparaît comme une

démonstration éclatante de leur capacité à faire de la politique efficacement sans se placer dans une situation de compétition interne et externe.

Tous, sauf Antoine Waechter, regrettent que des listes aux régionales ne respectent pas ce principe. Pour Antoine Waechter, l'exemple de la parité respectée aux municipales a montré des aberrations avec des démissions en cascade car les gens ne s'attendaient pas à être élus. Pour lui, il ne faut pas forcer les femmes à entrer sur une liste. Il était plus facile de trouver une quarantaine de femmes au niveau national pour la liste européenne que de trouver des femmes dans les listes au niveau départemental. Tous s'interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour que cette parité devienne quelque chose de naturel et non pas une règle imposée par le haut. Antoine Waechter pense que le problème serait résolu si le potentiel militant était plus important et que les Verts devraient d'abord s'occuper d'avoir plus d'adhérents. Renée Conan remarque qu'il y a quand même deux cas : s'il y a parfois absence de femmes, il y a aussi souvent le fait que les hommes ne veulent pas laisser leur place à une femme au nom d'une soi-disant "efficacité". Renée Conan demande un droit de recours des femmes auprès des instances régionales et nationales.

Le non-cumul des mandats

Lors de l'élection européenne, Antoine Waechter et Didier Anger avaient démissionné de leur poste de conseiller général pour éviter le cumul des mandats. De même, les députés peuvent être membres du CNIR, Conseil National Inter-Régional des Verts (le Parlement) mais pas du CE, Collège Exécutif (sorte de Conseil des Ministres). Si la question du non-cumul revient souvent chez les Verts, la formalisation reste floue tant il y a de cas d'élus différents. Cette question va se poser après les élections régionales : certains députés, devenus co-députés, seront conseillers régio-



naux. Ils envisagent alors de démissionner de leur poste de co-députés. Ceux-ci ne seraient pas remplacés au Parlement Européen. De la même manière qu'il a fallu voter une exception pour que Antoine Waechter redevienne porte-parole du mouvement, se pliant ainsi au jeu des médias, certains députés voient d'un mauvais œil leur "rétrogradation" au rôle de co-députés. On assiste de fait à une professionnalisation... avec le recyclage dans un conseil régional. Ceci est amplifié par un problème humain : la plupart ont dû cesser leur activité professionnelle sans aucune garantie de retrouver du travail à la sortie. Le débat sur le non-cumul des mandats qui se déroule actuellement chez les Verts est loin d'être clos.

Les personnalités extérieures

Toutes les quatre places, la liste des Verts offrait un poste d'ouverture à des associations proches des idées vertes. Deux de ces personnalités se sont trouvées élues : Max Siméoni, représentant des indépendantistes corses, et Djida Tazdaït, représentante du mouvement des Jeunes Arabes de Lyon et Banlieues. Deux autres se sont retrouvées comme co-députés : Jean-Pierre Raffin, responsable de France-Nature Environnement et Aline Archimbaud, représentante du mouvement Solidarité-Emploi. Ces quatre personnes ont travaillé dans leur domaine spécifique avec toute-

fois des comportements différents. Max Siméoni, par accord préalable, avait prévu de siéger dans un groupe régionaliste s'il y en avait un. Ce qui est le cas. Il y avait un accord avec l'Union Démocratique de Bretagne pour que son attaché parlementaire soit un Breton et il ne s'engageait pas à faire la rotation. Les autres auraient dû fonctionner selon les mêmes règles que les Verts.

Si cela a été le cas de Jean-Pierre Raffin et d'Aline Archimbaud, cela n'a pas été le cas de Djida Tazdaït qui a choisi de fonctionner avec ses propres moyens et qui a tout de suite remis en cause le principe de la rotation dès qu'elle a été élue. La différence de statut entre Max Siméoni et les autres est la cause de ce refus de rotation... Si les Verts se félicitent aujourd'hui du travail effectué avec ces personnalités extérieures, ils regrettent tous ces histoires avec Djida Tazdaït. Celle-ci argumente qu'en laissant sa place, personne ne reprendra le flambeau. Ce qui est vrai... mais on peut en dire autant pour les autres : Marie-Christine Aulas est de loin la plus compétente pour les questions du Moyen-Orient (au sein des Verts mais aussi au sein du Parlement), Didier Anger est l'un des spécialistes de l'énergie... Le problème est le même pour tous et actuellement les Verts essaient de faire fléchir Djida Tazdaït pour qu'elle accepte de laisser sa place... qui reviendrait à Aline Archimbaud : les questions de l'emploi n'étant quand même pas si éloignées des questions de racisme.

La démocratie interne

Chaque député doit gérer deux commissions : celle où il est titulaire et celle où les dossiers sont suivis par le co-député (lequel n'existe pas pour le Parlement). Au total, il y a 16 commissions. Chaque session donne lieu à discussion sur une trentaine de rapports que chacun doit avoir lu. Il faut se coordonner entre Verts français et Verts des autres pays pour les interventions au sein du Parlement, le dépôt d'amendements et les votes. Enfin, les députés doivent faire le lien entre le Parlement, le national, le régional et le local... Malgré un bon fonctionnement et la nécessaire spécialisation, il y a nécessité de faire des choix... d'autant plus qu'il est parfois difficile de savoir dans quoi s'investir tant la tâche est immense et le résultat incertain.

Yves Cochet comme Renée Conan, tous deux bretons, loin du Parlement, doivent naviguer entre leur région et leurs bureaux à Bruxelles. Yves Cochet est conseiller municipal à Rennes, Renée Conan à Lorient. Ils ont toujours réussi à suivre les conseils municipaux et leur poids de députés fait considérablement avancer les dossiers sur le terrain.

Yves Cochet : sollicité par Lalonde, il a n'a pas cédé sur sa nécessaire indépendance (photo M.B.)



Marie-Christine Aulas : une spécialiste des questions du Moyen-Orient (photo M.B.)

De même Djida Tazdaït continue son travail de tous les jours en tant que présidente de son association : le titre de député lui ouvre certaines portes et les problèmes locaux de cartes de séjour, de permis de travail sont résolus beaucoup plus vite.

Tous font donc l'impasse sur un certain nombre de réunions, seul moyen d'avoir encore un peu de vie privée. La situation est particulièrement difficile pour ceux dont les enfants sont encore jeunes. Ces impasses posent des problèmes de communication et tous se disent débordés.

Le lien avec les associations

Pratiquement tous les députés verts appartiennent ou ont appartenu à des associations avant de militer pour les Verts. Cet apport associatif a souvent été maintenu après les élections. Ainsi Renée Conan, qui a la charge du dossier pêche, explique le rôle important des associations : pour comprendre les problèmes de pêche entre la CEE et le Sénégal, elle a pleinement profité d'une association tiers-mondiste de sa commune qui lui a fourni la documentation nécessaire. Confrontés

aux positions parfois contradictoires des associations, des représentants industriels, des représentants syndicaux, la bonne connaissance du fonctionnement des associations leur permettent d'organiser des rencontres. Renée Conan raconte comment elle a obtenu que Robin des Bois, Greenpeace et les syndicats de pêcheurs se réunissent pour discuter du problème des filets maillants qui attrapent aussi bien le poisson que les mammifères marins. Cette rencontre a permis à Greenpeace de se rendre compte que les études faites sur les bateaux industriels du Pacifique ne sont guère valables pour les petits bateaux de pêche français ou portugais. Il n'en reste pas moins que les moyens dont disposent les industriels ne sont guère comparables aux moyens associatifs. Leur passé militant, les personnalités extérieures, et l'utilisation des moyens du Parlement pour faire se réunir les partenaires, ont permis de développer une "démocratie" sur les sujets traités complètement novatrice par rapport aux autres groupes parlementaires. C'est un moyen efficace de résister aux pressions multiples.

Résister à la corruption

Face à ces pressions, tous les députés reconnaissent qu'il n'existe pas d'engagement palpable qui garantisse qu'un jour les Verts ne seront pas victimes des "affaires" que l'on retrouve dans les autres partis politiques. Solange Fernex indique qu'il n'existe que deux garanties : l'éthique personnelle et le contrôle des députés par le mouvement.

Didier Anger raconte comment s'est passé son travail de rapporteur sur la question de la transparence des prix de l'électricité et du gaz. Rapport qui a été voté au parlement sous la présidence française, au deuxième semestre 89. Didier Anger s'est bagarré pour faire passer la notion de transparence des prix à celle des coûts... ce qui évidemment ne fait pas le jeu d'EDF... surtout quand on a dix centrales nucléaires en trop. Les premières pressions se passent au sein de la commission sur l'énergie mais aussi entre députés du même pays. Didier Anger a ainsi



Travail au Parlement : Antoine Waechter, debout, en discussion avec Didier Anger. Jean-Pierre Raffin au second plan (photo Les Verts)

rencontré Edith Cresson qui lui a expliqué "qu'il fallait bien que la France vende !" : bonjour l'éthique ! Roger Fauroux, ministre de l'Industrie, a également essayé d'infléchir Didier Anger. Comme Didier Anger lui demandait le prix de vente de l'électricité à Péchiney, le ministre a répondu que c'était confidentiel. Cette réponse faite devant la commission a certainement influencé dans le sens de la transparence. Au sein de la commission, le directeur à l'énergie du Parlement, Mr Magnotopoulos, l'a invité à manger pour lui demander de retirer ses amendements. Ce dernier lui a fait différentes propositions... que Didier Anger a demandé à avoir par écrit... évidemment sans suite.

Les influences politiques sont souvent moins fines que celles des lobbies. Ceux-ci sont plus de 2000 à avoir leur bureau autour du parlement, de Greenpeace à EDF. Comme le Parlement est démocratique, les séances des commissions sont publiques. Le public est composé essentiellement de femmes, représentant les grandes firmes, les institutions, les associations.... Des

femmes, parce que les députés sont des hommes, bien sûr. Il n'y a pas de pression directe. C'est tout en finesse : repas, convivialité, voyages... EDF, par exemple, intervient par deux biais : Mme EDF, Mme Amont, femme de l'ancien ministre gaulliste de gauche Léo Amont, et par le biais de pétition des syndicats CGT qui craignent une privatisation d'EDF.

Yves Cochet pense qu'en fait le plus grand danger est la corruption "idéologique" avec l'abandon des positions radicales : il faut savoir jouer des institutions et savoir jusqu'où on peut aller dans les compromis. Alors que les autres groupes votent tous le budget, les Verts votent contre chaque année pour rappeler que même si leurs amendements sont pris en compte, cela ne change pas l'orientation productiviste de ce budget.

Sur 800 amendements au budget, environ 150 sont présentés par le groupe des Verts... mais seuls quelques-uns passent et jamais sur des questions fondamentales. Malgré ce faible "rendement", selon Antoine Waechter : "Si le parlement

était décisionnaire, les résultats seraient révolutionnaires". Les Verts ont réussi à faire condamner la politique du nucléaire, à remettre en cause la politique autoroutière, etc...

L'enjeu des régionales

Les élections régionales de mars prochain sont un tournant pour le mouvement écologiste : la possibilité de passer de quelques dizaines de personnes salariées à plusieurs centaines va inévitablement provoquer un changement de dimension. L'expérience acquise pendant les deux années écoulées pourra-t-elle se transmettre du haut à la base du mouvement ? C'est l'enjeu de ces élections. L'annonce de la sortie de plusieurs livres devrait permettre d'ancrer le mouvement (1). Les enjeux de pouvoir au niveau national des Verts (voir affaire Brière) seront-ils dépassés ? La crise écologique, chaque jour un peu plus grave, aura peut-être alors une chance d'être enrayerée.

Michel BERNARD

(1) Au moins trois livres sont annoncés de la part d'Yves Cochet, d'Antoine Waechter et de Jean-Luc Benhamias (directeur de la communication des Verts européens).

L'AVENIR DES VERTS

Je crois qu'il y a actuellement dans le mouvement politique Vert une crise intellectuelle. Dans chaque pays, des gens savent exactement ce que veut dire une politique verte, ils en connaissent exactement les enjeux et la signification par rapport au pouvoir, et ils

Au sein des partis verts il y a un manque de débats dû à l'inexpérience politique, à la tolérance et à la médiocrité. Pour beaucoup de Verts, il est plus important d'inclure tout le monde, même si ça veut dire qu'on y inclut des gens qui arrêtent le développement du mouvement.

Les partis Verts ont-ils un avenir ? Sara Parkin (1), ancienne secrétaire des Verts-Européens, actuellement porte parole des Verts britanniques, répond.

(1) voir notre précédent entretien "L'écologie pour changer". Silence, 122 (octobre 89) et 123 (novembre 89).

savent que le débat est maintenant engagé.

Dans tous les agendas politiques, la première question écrite est celle de savoir où va notre économie. Et pourtant à l'heure actuelle, les partis verts ne sont pas tous capables de mener un discours en tant que parti.

Certains doivent croire que les Verts sont un groupe de rencontres, une sorte de club pour y faire des choses agréables avec des gens que l'on aime bien. Ceux là ne sont pas vraiment conscients où en est exactement notre situation et surtout que le dénouement politique sera les Verts contre tous les autres.

Mieux connus à l'extérieur
qu'à l'intérieur

Les idées vertes sont mal diffusées au sein même des Verts. Je crois qu'il y a maintenant plus de gens à l'extérieur qu'à l'intérieur du mouvement qui comprennent exactement ce que nous sommes en train de dire et quelles en sont les implications.

Si je fais un discours sur l'économie et la sécurité en Europe aux représentants de l'OTAN, ou à des industriels européens, tous seront au courant de mes arguments et l'on pourra débattre des détails.

Dans une réunion des Verts le même discours ne sera pas compris par la plupart des militants. C'est très bien que les idées vertes soient connues en dehors des Verts, mais si c'est le cas c'est que l'une des grandes règles de la défense est de connaître l'ennemi !

Les Verts arrivent à la politique par différentes routes. Mais la connaissance de cette politique est très superficielle, ils croient souvent que c'est un mélange d'idées intéressantes issues de politiques traditionnelles : un peu de socialisme, d'économie de marché, de droits de l'homme, de droits des animaux, de protection de l'environnement... Ils voient une liste sans avoir absorbé d'arguments philosophiques !

J'ai une série de papiers qui proviennent d'une réunion du groupe Vert au Parlement européen : ils ont mis en place des instruments économiques pour sauver l'environnement en ramassant différentes choses sans vraiment avoir d'idées générales.

Maison de l'Ecologie

4 rue Bodin 69001 Lyon, tél : 78 27 29 82

Papier recyclé

blocs, enveloppes, cahiers, copies, chemises, boîtes archives, cartes, ramettes, listing...

Ampoules économes

elles durent 5 fois plus longtemps et consomment 5 fois moins que les ampoules à filament.

Produits ménagers

liquide pour vaisselle, sols, toilettes, poudre à récurer, lessive linge poudre ou liquide, etc...

Jeux coopératifs

une dizaine de jeux à partir de 6 ans pour apprendre à concilier compétition et coopération.

Livres

près de mille titres concernant l'écologie.

Badges

50 modèles en série + fabrication à la demande

Posters

toute la gamme du matériel du

Autocollants

parfait militant écologiste.

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Philosophie contre fourre-tout

On devrait arriver à la politique verte par une nouvelle philosophie fondée sur la science et un certain nombre d'arguments existant depuis des centaines d'années et issus de l'observation. Les écologistes ont développé la notion de Biosphère, ils doivent continuer leurs observations et analyser où nous avons fait des erreurs dans le passé. Sans une philosophie verte qui nous montre comment aborder les problèmes, on risque de retrouver très faible et d'être dérouter très facilement.

Je crois que c'est pour ça que les Verts en France, et dans d'autres pays, ont souvent des problèmes à aborder autre chose que la simple politique de l'environnement.

Les Verts de Suède ont eu au départ des gens qui ont mis cette philosophie en place. Mais à l'heure actuelle beaucoup n'ont rien lu, ayant une idée un peu superficielle de leur mouvement. C'est le même problème en Grande Bretagne. C'était, avec la Finlande, les 3 pays les plus en avance. Mais les Verts finlandais s'améliorent encore parce qu'ils ont eu la chance d'avoir une femme exceptionnelle qui est devenue chef de leur parti !

Je crois qu'il y a maintenant à peu près partout une stagnation intellectuelle, de même les résultats ne décollent pas. Si l'on veut sauver notre monde, ce ne sera pas en augmentant nos résultats électoraux de 1 à 2% tous les 3 ans.

La réflexion avance quand même mais en dehors des partis



Après son premier livre en 1989, consacré aux différents partis verts dans le monde, deux nouveaux titres vont sortir en octobre : "Green futures : an agenda for the 21st century" (Collins, London), ouvrage de philosophie verte peut-être bientôt traduit en français, et un ouvrage commun "Green light on Europe" (Heretic Books, London) sur le futur de l'Europe, Est et Ouest compris. (photo D.Z.)

verts où un certain nombre de personnes n'y trouvent pas de satisfactions. A Zurich, plusieurs papiers très intéressants ont circulé mais leurs auteurs les ont donnés comme ça. Leurs idées ne seront pas facilement développées parce qu'il n'y a aucune organisation pour ça.

Les Verts et le pouvoir

Il semble que les Verts aient peur du pouvoir. C'est une question qu'il faut vraiment débattre. Presque tous disent qu'ils ne veulent pas du pouvoir parce qu'il mène à la corruption. Si vraiment c'est une règle sans exception alors on est foutu, on s'arrête, et on peut aller tricoter, s'occuper du jardin et attendre la fin. Je crois qu'il est tout à fait possible d'avoir le pouvoir et de ne pas être corrompu.

Cette question bloque beaucoup. Mais au sein des Verts la plupart des gens qui n'ont pas de problèmes avec le pouvoir sont déjà au pouvoir !

Sara PARKIN

Cap 3000

Pour atteindre les 3000 abonnés, vous êtes notre meilleur moyen de diffusion.

- Vous pouvez nous aider en nous communiquant des adresses de personnes intéressées par la revue.
- Vous pouvez nous indiquer les lieux susceptibles de vendre la revue.
- Vous pouvez proposer l'abonnement autour de vous : pour trois nouveaux abonnés, votre réabonnement vous est offert.
- Vous pouvez proposer la revue aux bibliothèques
- Enfin, à partir de janvier, Silence apparaîtra progressivement dans les maisons de la presse.



PETITES PHRASES

"Il n'existe pas de possibilités d'alliance entre les Verts et Génération Ecologie lors des prochaines échéances électorales en raison des trop fortes contradictions entre les deux mouvements (...). La majorité présidentielle n'est pas une majorité écologiste tout comme le parti socialiste n'est pas un parti écologiste" Antoine Waechter - Journées d'été des Verts, 27 août 1991.

Arthur, fidèle animateur de la Gueule Ouverte, dans les années 70, écrit maintenant dans "la grosse Bertha", hebdomadaire en kiosque, il a le sens des petites phrases : *"Lalonde n'est que l'âne de Troie dont Mitterrand se sert pour piquer quelques voix aux écologistes. Cache-toi Brice, on a vu tes oreilles !"*

"Comme la bicyclette, la révolution a des freins mais pas de marche arrière" Fidel Castro. On peut rêver !

ONU : REVISIONNISME

L'assemblée générale de l'ONU a adopté le 10 novembre 75 une résolution (3379-XXX) dans le cadre de l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale considérant que "le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale". Sur 139 votants, 72 ont voté pour, 35 se sont abstenus, et 32 ont voté contre dont la France, les États-Unis et Israël. Le 9 juillet 1991, Edith Cresson a reçu le président du congrès Juf Mondial qui a jugé qu'il était "extrêmement important" que cette résolution soit abolie. On se demande pourquoi !

AFRIQUE DU SUD : 3600 MORTS

1990, première année de dialogue entre communau-

tés blanche et noire aura été marquée par de nombreux affrontements en particulier entre l'ANC de Mandela et l'Inkatha. Bilan en un an : 3600 morts. La route vers la démocratie est encore longue.

MAROC : NOTRE AMI LE ROI

Après l'affaire Diouri, le roi reprend ses activités favorites. Le Front Polisario a ainsi revendiqué, fin août, avoir abattu un mirage (fourni par la France bien sûr !) au dessus du Sahara. L'avion mitraillait généreusement les camps des opposants sahariens. Le Président de la Ligue Marocaine des Droits de l'Homme, Maître Mohamed Abdelhadi Kebbab, a échappé par deux fois au mois de juillet à des tentatives d'assassinat. Malgré les photos publiées dans la presse étrangère, le roi nie toujours l'existence du camp de Tazmamart, dont il a pourtant libéré des prisonniers le 15 août dernier. Enfin Hassan II refuse l'envoi d'observateurs de l'ONU pour le scrutin d'autodétermination du Sahara Occidental, prévu en janvier 1992.

TURQUIE : MASSACRES KURDES

Comme le régime irakien au printemps, le gouvernement turc a procédé à des "opérations de nettoyage" dans le Kurdistan turc. De multiples

bombardements ont été effectués lors de la première quinzaine d'août. Selon un général turc, au moins 132 bombardements ont eu lieu, dont certains jusqu'à dix kilomètres à l'intérieur de l'Irak. L'Irak a protesté contre ces incursions. Hypocrisie ! L'Allemagne et l'URSS ont "dénoncé la violation de la loi internationale" qui interdit de s'attaquer à des civils. Bien sûr, on ne pouvait pas prendre des mesures de rétorsion plus importantes : la Turquie, dictature bien sympathique, étant membre de l'OTAN et candidate à l'entrée dans la CEE. Quant au nombre de victimes, nous sommes incapables de vous le dire : on a beau lire tous les journaux, personne n'en parle !

nologies alternatives, etc... Régionalistes, les Verts en Tchécoslovaquie sont structurés en trois coordinations provinciales : Parti Vert de Moravie Silésie, trida 17, listopadu 45, Olomouc 772 00 ; Parti Vert de Bohême, ulice Jandova 2, Praha 9, 190 00 et Parti Vert de Slovaquie, ulice Leningradska 1, Bratislava 811 01.

SUISSE : LA PEAU DE JEAN ZIEGLER

Depuis la publication de "La Suisse lave plus blanc", Jean Ziegler, député, écrivain et sociologue est attaqué sur tous les fronts. Les sociétés financières font pression pour obtenir la levée de son immunité parlementaire et

EUROPE : LE CERCLE DES GLADIATEURS DISPARUS

Le Parlement Européen vit sous la pression de quelque 2000 attachés de presse représentant les lobbies les plus variés de notre continent. Rôle des lobbies : influencer nos chers élus. D'où la création de commissions, sous-commissions et autres inutilités qui permettent de dépenser l'argent à n'importe quel. Après la création d'un intergroupe parlementaire pour la défense de la tauromachie, les Verts européens ont répondu en proposant la création d'un intergroupe pour la réintroduction des gladiateurs disparus, la relance des référendaires et mirmillons (avec usage des filets dérivants interdits). Rassurant de voir que l'humour n'a pas disparu !

TCHÉCOSLOVAQUIE : PARTIS VERTS

Les Verts tchécoslovaques n'ont pas eu de députés au parlement fédéral (barre des 5 % non franchie) mais comptent 800 élus municipaux et 10 maires. Ils cherchent à prendre contact avec des organisations écologistes des pays de l'Ouest pour échanger des informations dans les domaines des élections, de la protection de l'environnement, des tech-

pouvoir le poursuivre en justice pour divulgation d'informations confidentielles. Pour défendre la liberté d'expression, un comité s'est mis en place et une pétition circule pour que Jean Ziegler puisse poursuivre le travail d'investigation pour lequel il a été élu. Pour en savoir plus : Comité Genevois de défense de la liberté d'expression, p.a. S. Maurutto, 1 av. du Lignon, CH 1219 Le Lignon.

FRANCE : QUI SONT LES ELUS ECOLOGISTES ?

Un questionnaire distribué au millier d'élus regroupés dans l'ANEE, Association Nationale des Elu-e-s Ecologistes a recueilli environ 150 réponses. Il n'y a que 19 % de femmes, à peine plus que la moyenne nationale (17 %). 58 % n'ont pas été élus du premier coup, 39 % sont issus de listes vertes, 26 % sur des

PARIS : JOURNEE DE SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES INDIENS

La journée internationale de Solidarité avec les peuples indiens se tiendra le samedi 5 octobre au Théâtre Georges Pompidou, à Vincennes, 142 rue de Fontenay, de 16 h à 22 h. Renseignements : Nitassinan, CSIA, BP 341 88009 Epinal Cédex.

listes d'intérêt communal, les autres sur des listes d'autres partis politiques (d'abord le PS avec 13 %), 46 % ont l'impression d'être tenus à l'écart par la municipalité et 45 % ne disposent d'aucun moyen. 20 % seulement ont un téléphone, 18 % un bureau. 70 % ne reçoivent aucune indemnité... mais 5 % touchent plus de 5000 F par mois. 94 % peuvent participer à des commissions.

VERTS : QUELLE PARITE HOMME-FEMME ?

Les Verts s'essient à la parité homme-femme... outre le fait que les femmes ne sont souvent pas équitablement représentées, quand elles le sont, elles sont rarement tête de liste. Ainsi sur une première liste de 40 têtes de listes

aux futures élections régionales, on compte seulement 5 femmes !

LALONDE COULE LES AMIS DE LA TERRE

Comme Lalonde essaie de faire croire qu'il y a du monde à Génération Ecologie, il est allé chercher les responsables des Amis de la Terre pour l'aider à former son bureau politique. Ceci provoque la colère des derniers groupes locaux qui découvrent avec stupeur que 7 responsables nationaux sont membres de Génération Ecologie... et que le gouvernement contrôle les Amis de la Terre par une subvention annuelle de 620 000 F. Les groupes locaux demandent l'annulation des dernières élections et la

convocation d'une nouvelle assemblée générale. Ce conflit dure depuis 1982, et l'entrée de Lalonde ouvertement dans le sillage du PS, on voit mal comment les Amis de la Terre pourront se relever de ce combat fratricide.

GENERATION MITERRAND

C'est maintenant officiel : Génération Ecologie est financé directement par l'Élysée. Le Canard Enchaîné du 31 juillet 91 annonce comment Mitterrand a décidé de verser de l'argent pour relancer le mouvement de Brice Lalonde. Objectif avoué : PS + Génération Ecologie + Centre = majorité. Objectif avoué : donner les moyens à Lalonde de battre les Verts aux prochaines élections.

JUQUIN BIENTOT CHEZ LES VERTS ?

Après plus de deux ans de rencontres entre les "rouges et verts" et les "Verts", les premiers ont choisi pour une part de rejoindre les seconds. Après l'adhésion de Jean-Paul Deléage, n°2 des comités Juquin, spécialiste de l'énergie, il y a un an, c'est au tour du n°1, Pierre Juquin, de demander son adhésion. Celle-ci devrait être effective au début 92. Une demande qui a provoqué une levée de boucliers, certains s'opposant au recyclage des "huiles usagées". Un long débat en perspective. De l'autre côté, les irréductibles "juquinistes" ne baissent pas les bras : ils sont regroupés dans l'AREV, Alternative Rouge et Verte.

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT MONDIAL

Le Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD, a mis au point un indicateur de liberté humaine qui vient contrebalancer les indices économiques comme le Produit National Brut d'un pays (PNB) qui servait jusque-là au classement des grandes nations. Cet indicateur repose sur 40 critères :

- droit de circulation, de quitter son pays et d'y revenir, de se réunir et de recevoir des informations, de surveiller les violations des droits humains,
- absence de travail forcé, d'autorisation de travail obligatoire, d'exécutions extrajudiciaires et de "disparitions", de tortures ou de contraintes, de peine de mort, de châtiments corporels, de détention illégale, d'appartenance obligatoire à un parti ou une organisation, de religion ou d'idéologie d'Etat obligatoire dans les écoles, de contrôle des arts, de censure politique de la presse, de censure des lettres et d'écoutes téléphoniques,
- liberté d'opposition politique, d'élections multipartites par scrutin secret universel, égalité politique et légale des femmes, égalité économique et sociale pour les femmes et les minorités ethniques, indépendance



de la presse, des livres, de la radio et la télévision, des tribunaux, des associations syndicales.

• droit reconnu par la loi à une nationalité, être présumé innocent jusqu'à preuve de sa culpabilité, à l'assistance judiciaire et à son propre avocat, à un procès public et rapide, à la protection contre les perquisitions de la police, à la protection contre les saisies arbitraires de biens individuels.

• droit individuel au mariage inter-racial, inter-religieux et civil, à l'égalité des sexes pendant la vie matrimoniale

et la procédure de divorce, à la pratique de l'homosexualité entre adultes consentants, à la pratique de toute religion, à déterminer le nombre de ses enfants. La Suède et le Danemark arrivent en tête en réalisant une note de 38 sur 40. La France fait 35. Le premier des pays en voie de développement est le Costa-Rica qui totalise 31. Pour l'actualité, signalons que le Koweït ne fait que 8 et l'Iraq 0...

Ce rapport insiste sur l'insuffisance de ces critères. Ainsi, il montre les sources de

détresse humaine dans les pays industrialisés : pour 1 meurtre pour 100 000 personnes au Japon ou en Irlande, on en compte 6 au Danemark et en Suède, 8 en URSS et 11 aux Etats-Unis. Par rapport à la Grèce, on compte 3 fois plus de suicides au Royaume-Uni, 5 fois plus en France, en Suède, en URSS, au Japon et en Allemagne, 7 fois plus en Finlande et 11 fois plus en Hongrie. Par rapport aux Pays-Bas, on a 2 fois plus de prisonniers en Suisse, 5 fois plus en Hongrie, 7 fois plus en URSS, 10 fois plus aux Etats-Unis. Par rapport au Portugal et à l'Irlande, on a entre 2 et 7 fois plus de viols dans les pays européens et au Japon, 10 fois plus en Finlande, 23 fois plus aux Pays-Bas, 28 fois plus aux Etats-Unis.

Pour la criminalité liée à la drogue, c'est le Canada qui tient la palme devant la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis. Pour la pollution atmosphérique par habitant, les Etats-Unis sont les premiers devant le Canada, l'Allemagne, l'URSS, et le Japon.

Enfin, l'étude fait ressortir une corrélation importante : selon que les budgets de l'Etat sont orientés vers l'armement ou vers la santé et l'éducation, le développement humain est fortement influencé, tout particulièrement dans les pays pauvres.

NON-VIOLENCE

LA MAISON DE VIGILANCE DE TAVERNY

Vous prenez un RER en direction du Val d'Oise, et vingt minutes après, vous arrivez en gare de Taverny. Une petite commune de banlieue que rien ne distingue au premier coup d'œil des autres communes de banlieue si ce n'est une colline fortement boisée à l'arrière de la ville. C'est sous ces bois, dans d'anciennes mines de gypse, que se cache le poste de commandement de l'armement nucléaire français. En cas de conflit, si

tions de protestation devant l'entrée de cette base. En 1982, des vigiles sont ainsi organisées pour sensibiliser le personnel de la base et, du 6 au 9 août, dates anniversaires des bombardements de Hiroshima et Nagasaki, un jeûne collectif est organisé pour rappeler les conséquences de l'arme atomique. En 1983, dans plusieurs pays du monde, se mène l'action "Jeûne pour la vie" qui demande aux cinq grands possédant la bombe atomique de faire un geste

Installée depuis 1984, cette maison mène une action en profondeur face aux militaires du Poste de Commandement atomique de la France.

la salle de commande de l'Elysée était inaccessible, ce serait là que le Président de la République pourrait venir pour donner l'ordre de se servir de l'arme atomique et tourner la clé fatale (en cas de neutralisation de ce deuxième poste, un troisième relais se trouve sous le Mont Verdun, à quelques kilomètres de Lyon).

Les mouvements non-violents opposés à l'usage de la force nucléaire ont organisé depuis une dizaine d'années de nombreuses ac-

significatif en direction du désarmement. En France, 4 jeûneurs dont Solange Fernex, aujourd'hui députée européenne, mènent un jeûne de 41 jours qui est relayé en France par une multitude d'initiatives. A l'arrêt de ce jeûne, il est décidé d'organiser une action relais pour maintenir la pression sur les revendications qui n'ont pas été atteintes. Un jeûne tournant se poursuit donc devant la base avec un relais chez un particulier. Comme la situation res-

taut précaire, il a été décidé de trouver des locaux. Une maison était en vente, une Société Civile Immobilière a été constituée pour collecter les fonds nécessaires.

En Avril 84, la somme nécessaire a été réunie et la maison a été achetée, devenant la "Maison de Vigilance de Taverny". En juillet 84, une association a été créée pour suivre les actions à mener autour de cette maison. On y retrouve des délégués des différents mouvements non-violents : Mouvement pour une alternative Non-Violente (MAN), Mouvement International de Réconciliation (MIR), les Réseaux Espérance, les Communautés de l'Arche, les Verts, Femmes pour la Paix.

Depuis, l'activité minimale est une présence symbolique devant la base tous les vendredis après-midi au moment où les militaires sortent, appelés, engagés, officiers. Cela dure une demi-heure. Il y a souvent peu de monde mais depuis 1985, la présence ne s'est jamais interrompue. A côté de cela, des réunions publiques sont organisées régulièrement, au rythme d'une fois par mois, sur un thème lié à la non-violence : non seulement des exemples historiques, le problème de la défense, des ventes d'armes, des essais nucléaires, mais aussi des questions de société comme dernièrement un débat sur la prostitution, sur l'immigration... Enfin, chaque année, le jeûne du 6 au 9 août est organisé devant la base, en relais avec d'autres lieux de jeûne de par le monde. Ce jeûne annuel est l'occasion d'une campagne médiatique pour rappeler les choix de défense faits en notre nom et les conséquences de ces choix (Polynésiens malades des essais nucléaires). Parmi les fidèles, Théodore Monod, scientifique bien connu, continue à venir jeûner chaque année malgré ses 88 ans.

Une intégration maintenant réussie

Jusqu'aux dernières municipales, le maire ne voulait pas entendre parler de l'association qui gérait la Maison de Vigilance, mais depuis l'arrivée du nouveau maire, socialiste tendance Chevènement, cela se



La maison de vigilance à un kilomètre de la base militaire (photo M.B.)

passer nettement mieux. Le maire a rapproché ses administrés des non-violents en rendant public un projet présenté en préfecture, où les militaires avaient prévu de fermer une route qui traverse le site et également de construire une usine d'incinération. Cela a déclenché une lutte de la part des habitants avec pétitions et manifestations. Cette lutte locale a permis de dialoguer avec les autres associations, avec les élus... et finalement, l'armée a renoncé à ses projets. Maintenant la maison de Vigilance est beaucoup mieux connue et n'est plus marginalisée. Le maire a même promis de nommer une rue du nom de Gandhi.

Avec les militaires et les gendarmes, on a le même phénomène : si les consignes sont toujours soigneusement appliquées et tout nouvel arrivant contrôlé et photographié, les manifestations sont maintenant tolérées dans certaines limites (photos interdites !). Le Commandant de la base change tous les deux ans et à chaque nouvelle arrivée, un courrier est envoyé à la Maison de Vigilance par politesse de voisinage. Des débats ont pu être organisés avec des militaires, mais pas avec ceux de la base. Le débat le plus animé a certainement été celui organisé avec Jean-Louis Cahu après que celui-ci

ait déserté du plateau d'Albion (1). A cette époque, il n'était pas encore passé en procès et était donc en liberté surveillée. Jean-Louis Cahu avait travaillé à la base de Taverny. Il est d'abord venu devant l'entrée de la base où il a serré la main à d'anciens collègues. Le soir, la Police Militaire était présente devant l'entrée de la salle. Quelques militaires sont quand même venus, dont un qui avait promis de venir discuter des possibilités de défense non-violente : les animateurs de la Maison de Vigilance ne l'ont jamais revu ! Il a dû être muté rapidement ailleurs.

Un relais des campagnes non-violentes

La maison est habitée en journée par un permanent, Marc Sève, et parfois par des objecteurs ou des militants de passage. Des dortoirs ont été aménagés pour y organiser des rencontres. En dehors de l'action de présence face à la base de Taverny, la Maison est aussi un lieu de travail pour le relais des campagnes non-violentes, au niveau national et international. Tous les lecteurs de Silence connaissent sans doute les cartes postales à envoyer aux préfets après chaque essai nucléaire, en relais de la campagne "Stop-Es-

sais" (près de 50 000 cartes ont déjà été diffusées). Une campagne qui a fait dire au Préfet, lors d'une rencontre : "avec vos cartes, j'ai pris conscience du nombre d'essais, je ne savais pas qu'il y en avait autant".

La Coordination contre les Ventes d'Armes (Cova) se réunit également à la maison de Vigilance et des actions peuvent être organisées au delà de Taverny, comme la présence devant les avions de combats lors du Salon du Bourget au mois de juin dernier. Des sessions de formation ont également lieu pour les volontaires qui veulent ensuite aller dans les brigades de paix internationales qui essaient d'intervenir sur des lieux de conflits.

Pour qui viendrait de l'extérieur, la Maison de Vigilance peut apparaître comme une initiative modeste, peu médiatique. Mais c'est dans la durée que se place cette initiative, une durée qui permet de travailler en douceur sur les consciences et non pas seulement sur l'émotion.

Michel BERNARD

Contact : Maison de Vigilance de Taverny, 134 route de Béthemont, 95150 Taverny, tél : (1) 39 95 68 28.

(1) Jean-Louis Cahu avait été interviewé dans Silence n° 71.



ESPAGNE : OBJECTEURS EN HAUSSE

Le nombre des objecteurs en Espagne connaît un développement sans précédent. En 1986, ils n'étaient que 6000 soit 2,5 % du contingent. En 1989, ils étaient déjà 12000 soit 5,5 % du contingent. En 1990, ils ont été plus de 26000 soit 11,6 % du contingent. Cette hausse s'explique par les efforts du gouvernement à transformer les nombreux insoumis des provinces autonomes en objecteurs légaux (le taux d'insoumission atteint par endroit 25 % !).

URSS : DEDOMMAGEMENT CONTRE ESSAIS NUCLEAIRES

Le président du Kazakhstan, M. Nazarbaev, a profité de la déclaration d'indépendance de sa République pour immédiatement demander

la fermeture du site d'essais nucléaires soviétique de Semipalatinsk. Mais dans un récent décret, il demande à Moscou de dédommager les victimes. 467 essais y ont été effectués depuis 1949. Depuis 1963, ils sont souterrains, mais dans 30 % des cas il y a quand même eu des dégagements radioactifs. Il s'appuie sur la décision américaine de dédommager les victimes du site du Nevada. Quant à la France, elle ne compte bien sûr, de sources officielles, aucune victime.

FRANCE : DESARMEMENT

Les militaires dépriment. Le Commandant de la 4ème région militaire (Sud-Ouest) demande sa mise en retraite anticipée. Panique ? Le budget de la défense pourrait baisser cette année de 1 % ! Catastrophe pour les militaires qui n'auront plus les moyens de cirer les pneus de leurs voitures !

OBJECTION ET CRISE DU GOLFE ET FINANCES

Depuis la guerre du Golfe, le nombre d'objecteurs de conscience s'est envolé. De nombreux jeunes ont pris le temps de se renseigner devant la peur de partir en guerre. Conséquence, l'objection de conscience est mieux connue. La contre-offensive n'a pas été longue à trouver. Le contrat liant l'Etat aux associations qui accueillent les objecteurs prévoit que les associations paient les objecteurs (environ 2700 F par mois) puis se font rembourser par le ministère correspondant. Avant la crise du Golfe le délai d'embourgeoisement était, pour l'environnement, d'environ 6 mois, ce qui obligeait chaque association à faire une avance de trésorerie de 16 000 F par objecteur. Pour limiter le nombre de postes, le délai de remboursement vient de monter à 1 an, ce qui double l'avance de trésorerie.

Interrogée sur une volonté politique de cette mesure, la responsable au ministère nous a confié qu'ils n'avaient plus d'argent pour payer avec les restrictions imposées par la guerre du Golfe. Mesure pour limiter le nombre d'objecteurs : "On peut voir les choses comme ça !" nous a-t-on répondu.

ENVELOPPES MILITANTES

Le Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté continue à diffuser ses enveloppes militantes : "Sortons de la préhistoire", "L'Océan Pacifique portera bien, un jour, son nom", "Jamais plus Hiroshima", "S'il te plaît dessine-moi la paix", "Sos Loire Vivante", "Electricité nucléaire, suicide universel" et "Victor Hugo". Après plus de dix ans de diffusion, ces enveloppes sont enfin en train de passer sur papier recyclé au fur et à mesure du renouvellement des stocks. On peut obtenir des échantillons et les tarifs contre 5 F en timbres à MDPL, 142 rue des Alliés, 42100 St-Etienne.

VAL D'OISE : LES CHOIX DE DEFENSE

La Maison de vigilance de Taverny organise une soirée sur le thème des choix de défense avec la présence du général Gilles Dangeard, contrôleur des armées, et Bruno Barillot, du Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits. Cette soirée se déroulera le vendredi 4 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes de Taverny. Elle est précédée d'une heure de protestation devant l'entrée de la base. Les soirées

TRAITE START : DESARMEMENT OU MODERNISATION ?

Le traité Start, signé entre l'URSS et les USA le 1er août dernier, est-il réellement un accord de désarmement comme il est présenté dans les médias ? Si le nombre de missiles nucléaires est bien réduit dans chaque camp, le détail des catégories d'ogives montre que certaines catégories sont effectivement fortement réduites alors que d'autres restent en hausse. Ainsi, les missiles balistiques intercontinentaux passeront en 7 ans de 2450 à 1400 aux Etats-Unis et de 6595 à 3200 en URSS, les missiles sous-marins passeront de 5056 à 3450 aux USA et de 2810 à 1660 en URSS. Ce sont les deux catégories où le nombre de missiles diminue. Pour les missiles à courte portée, ils passeront de 2608 à 2730 aux USA et de 616 à



960 en URSS, pour les missiles de croisière lancés par avions, ils passeront de 1600 à

1900 pour les USA et de 720 à 1300 pour l'URSS, enfin pour les missiles de croisière em-

barqués sur les sous-marins, ils passeront de 367 à 880 pour les USA et de 100 à 880 pour l'URSS. Si au total, on passe de 12000 à 10300 missiles pour les USA et de 10 800 à 8000 pour l'URSS, il ne s'agit en rien d'un désarmement mais d'une modernisation des missiles en fonction des nouvelles stratégies militaires mises en place.

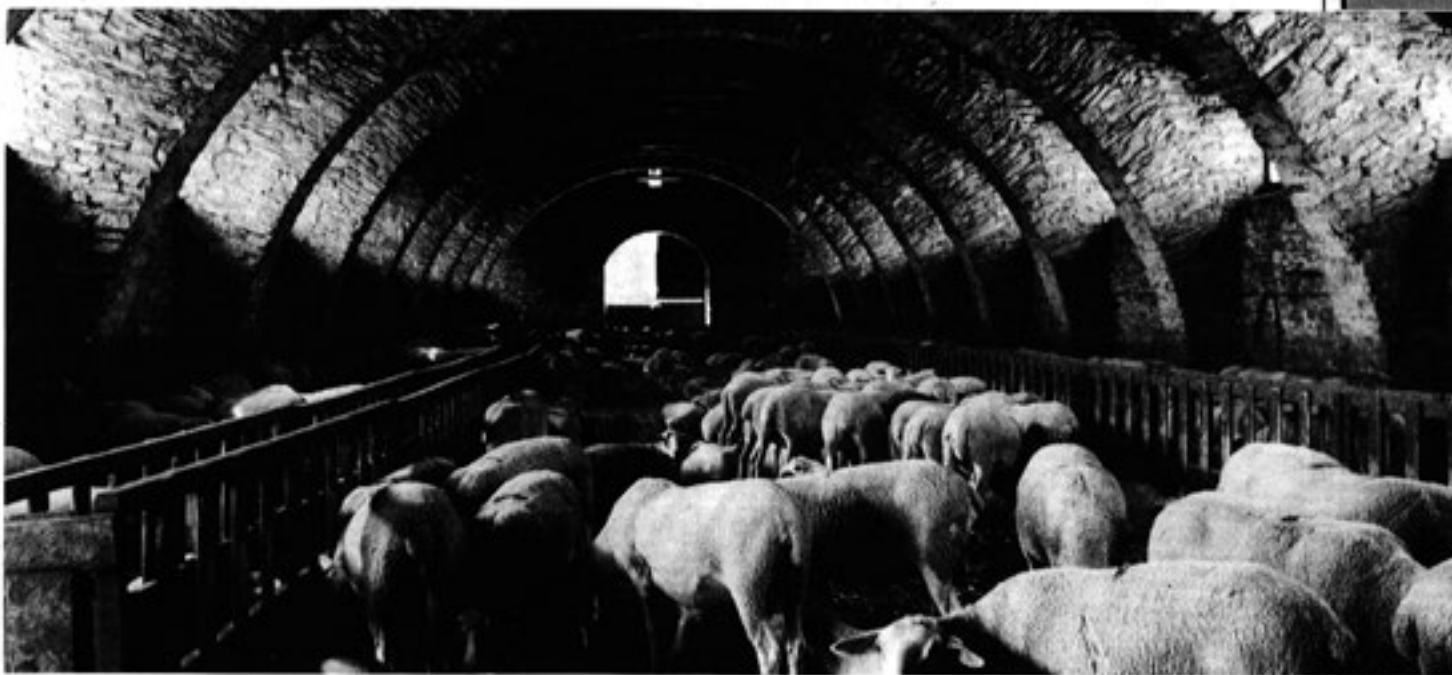
LARZAC : VINGT ANS APRES

En 1971, le gouvernement annonçait le projet d'extension du camp militaire du Larzac. Le 28 mars 1972, 103 agriculteurs sur 107 concernés annoncent qu'ils refusent de vendre leurs terres à l'armée. C'est le début d'une longue lutte qui se terminera par la victoire des paysans en 1981. Dix ans ont de nouveau passé. Quelle est la situation aujourd'hui ? Sur les 103, 18 sont décédés, 42 sont retraités, 38 sont toujours en activité, 5 sont partis. L'armée avait réussi à acheter 6300 hectares. Ces terres, toujours propriété de l'Etat, ont été louées pour 60 ans à une Société Civile des Terres du Larzac, 67 membres associés y animent 23 fermes et 25 bâtiments non-agricoles. Pendant la lutte, près de 3000 personnes extérieures au plateau ont acheté 1141 hectares grâce à des parts de GFA (Groupeement Foncier Agricole). Les GFA louent actuellement ces terres à 20 fermiers.

Du côté agricole, le nombre de brebis-lait est resté constant en 20 ans (environ 13500) mais la production de lait a plus que doublé (passant de 9700 hectolitres en 1971 à 23 403 en 1991). Il faut noter l'apparition de brebis destinées à la viande (3245 bêtes aujourd'hui). La surface labourable a légèrement baissé (3800 h aujourd'hui contre 4200 il y a vingt ans). Le nombre d'emplois a augmenté, surtout dans le domaine non-agricole. Le nombre d'emplois agricoles est passé de 108 à 119, les autres emplois de 5 à 46. Le nombre d'habitants permanents est passé de 286 à 421 avec un nombre d'enfants similaire. Alors que l'agriculture française connaît des problèmes de

désertification, le plateau du Larzac, situé à près de 1000 m d'altitude, a su progresser pour maintenir ses activités. Ceci est dû à un esprit particulièrement novateur des agriculteurs : nombreux GAEC (Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun), première traite mécanique d'Europe en 1972 pour les brebis, alimentation sélective des brebis par contrôle électronique, développement de techniques d'habitat alternatives : maisons en paille, pompes à chaleur alimentées au bio-gaz... Aujourd'hui, les agriculteurs pratiquent l'accueil-paysan, des circuits touristiques ont été organisés autour de l'Ecomusée. Le Cun du Larzac, présent depuis 1977, est l'un des hauts lieux de la non-violence en France, tout comme la communauté de l'Arche installée depuis 1973 aux Truels. Le journal local "Gardarem lo Larzac" a 15 ans d'ancienneté et conserve un noyau de 1500 abonnés. La lutte du Larzac ayant laissé des fonds et contribué à la naissance de réseaux, ceux-ci ont été mis au service de la cause des Kanak, du Nicaragua, du Guatemala... Aujourd'hui, les agriculteurs ont les mêmes difficultés que les autres : chute des cours de l'agneau, quotas laitiers, mais aussi projet d'autoroute A75 sur le plateau, projets de golf... La vie sociale du Larzac rend simplement ces conditions de vie plus supportables.

Contact : Rencontre Larzac, Potensac, 12100 Millau, tél : 65 60 62 33. (photo : Bergerie de la Biaquière construite en terrain militaire pendant la lutte, photo Martin Millau)



sulvantes porteront sur la non-violence et l'évangile (18 octobre) et sur le thème du droit international et des traités de désarmement (15 novembre). Renseignements : Maison de Vigilance, 134 rue de Béthémont, 95150 Taverny, tél : (1) 35 95 68 28.

HERAULT : SERVIR LA PAIX

L'association "Servir la Paix" à Maugio, dans l'Hérault, propose de créer dans la

commune une école municipale de la Paix à l'image de celle créée par le maire de Boves, en Italie, depuis 1984, et gérée par un adjoint à la paix. La commune de Maugio a inauguré en 1986 une place de la Paix. L'idée de l'école sera présentée lors de la conférence d'Albert Jacquart, qui se déroulera le 8 novembre au Foyer Municipal à 20 h 30 sur le thème "Cinq milliards d'hommes dans un vaisseau". Renseignements : Servir la Paix, Yves Salvini, tél : 67 29 57 74.

LYON : CRISES EN URSS ET YOUGOSLAVIE

Le Mouvement pour le Désarmement, la Paix et la Liberté, MDPL, organise le mardi 5 novembre à 20 h 30 un débat sur "Crises en URSS et Yougoslavie : vers quelle Europe ?" avec Albert Samuel (Pax Christi) et Jean Sintel (Solidarité Est-Ouest) à l'Agora Tête d'Or, 93 rue Tête d'Or, Lyon 6ème. Renseignements : MDPL c/o CEP, BP 5006, 69245 Lyon cedex 5.

LYON : OBJECTION A L'IMPOT MILITAIRE

La coordination des mouvements non-violents réunie cet été au Larzac veut poursuivre la réflexion en direction de l'objection à l'impôt militaire. Elle propose une nouvelle réunion de travail le week-end des 5 et 6 octobre au CCO à Villeurbanne. Renseignements : Investir pour la paix, CCO, 39 rue Courteline, 69100 Villeurbanne.



SOCIETE

USA : CONTRE LE DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Pour contrer le démarchage téléphonique, une association américaine "Private Citizen", a trouvé, semble-t-il, la parade. Au premier coup de fil, ses adhérents demandent quelle est la société de démarchage, le nom du responsable et l'adresse, puis envoient la lettre suivante : "Je ne souhaite pas perdre mon temps et vous laisser l'usage de mon téléphone gratuitement, si vous souhaitez me rappeler il vous en coûtera 100 \$, votre prochain appel nous signifiera que vous estimez notre tarif raisonnable". Non seulement les sociétés paient ou sont condamnées en justice à payer mais bien sûr les appels ont baissé de 75 % chez les adhérents. Une idée à creuser pour les publicités dans nos boîtes aux lettres. Un avocat peut-il nous envoyer une procédure correcte en France ?

EUROPE : DEMOGRAPHIE EN BAISSÉ

Le taux de natalité dans la CEE est passé en trente ans de 2,6 à 1,6 avec comme record l'Italie où l'on est tombé à 1,3. Ceci devrait profondément modifier les structures de la société dans les années à venir. Ce ne sont pas les écologistes qui se plaindront de cette chute... Si l'on veut accueillir des enfants, il n'y a qu'à ouvrir la frontière au milliard d'enfants qui souffrent de la faim. Et l'Italie peut commencer par accueillir les Albanais.

INEGALITES SCOLAIRES

Sur l'ensemble de la population scolaire, 16 % des enfants d'ouvriers obtiennent le bac contre 64 % des enfants

de cadres supérieurs et professions libérales.

HANDICAPES : DEVALORISATION

L'Association des Paralysés de France, dans un document adressé le 12 août dernier au Président de la République, rappelle les promesses de celui-ci. L'Allocation aux adultes handicapés qui devait atteindre 80 % du SMIC est aujourd'hui à 54 % et l'allocation compensatrice pour tierce personne, qui en 1981 représentait 85 % du SMIC, est aujourd'hui tombée à 74 %. Une manifestation est appelée par l'UNAPEI, Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés, le 3 octobre, à Paris, jour de la rentrée parlementaire. L'UNAPEI regroupe 600 associations locales gérant 1800 établissements, accueillant 190 000 enfants.

SIDA : DISCRIMINATION AUX USA

La prochaine conférence mondiale sur le SIDA ne se tiendra pas à Boston, USA, comme prévu. Les organisateurs ont annoncé son déplacement à la suite du maintien de l'interdiction du territoire des USA aux séropositifs. L'association "Act-Up" a manifesté à Paris contre cette atteinte à la liberté de circulation en bombardant d'œufs remplis de peinture la statue de la liberté, original de la version de New-York, qui se trouve à Paris.

MAINE ET LOIRE : PRIX AGRICOLES

Après avoir fait leurs courses dans un supermarché à Cholet, des responsables de la Confédération Paysanne ont proposé, en arrivant aux

caisses de payer leurs achats à 90 jours... délai que fait le magasin pour payer ses fournisseurs dont ces mêmes agriculteurs. La Confédération Paysanne entend reproduire cette action pour dénoncer les conditions commerciales actuelles : les grands magasins obligent les producteurs à baisser les prix puis revendent les produits souvent sans marge, ou

avec une marge minime... mais en plaçant l'argent pendant 90 jours, ils peuvent vivre des intérêts. Certaines centrales d'achat se permettent même de modifier le montant du règlement si le prix du produit a baissé pendant la période des 90 jours. Le directeur du magasin a laissé partir les agriculteurs mais a relevé les identités et porté plainte.



DELINQUANCE DES IMMIGRES

Il est de bon ton d'annoncer que nos prisons regorgent d'immigrés. Vrai ou faux ? Deux chercheurs du Centre d'études sociologiques sur le droit et les institutions pénales, CESDIP, ont publié une enquête sur le sujet. Sur 47 694 détenus en 1987, 13162 étaient étrangers soit 27,6 % du total. Or la population étrangère ne représente que 7 à 8 % de la population totale. Donc il y a bien suremprisonnement. Mais y-a-t-il surdélinquance ? Tout d'abord, les auteurs remarquent que le pourcentage d'étrangers ne cesse d'augmenter : il n'était que de 15 % en 1974 pour une proportion d'étrangers relativement stable. Si l'on entre dans le détail, les étrangers sont surtout emprisonnés pour des délits (où ils sont 29 %) que pour des crimes (où ils sont 18 %). Toujours plus dans le détail : pour les atteintes à l'ordre public, le taux d'étrangers passe à 85,5 % ! Or pour ce dernier chiffre, si l'on y regarde de plus près, il s'agit à 81 % d'atteintes à la police des étrangers, autrement dit, il s'agit le plus souvent d'absence de papiers et de refus de déclarer son identité. Les "clandestins" représentent à eux seuls 22 % de la population étrangère des prisons. De même, s'ils représentent 34,8 % des atteintes contre les personnes, il s'agit dans 3 cas sur 4 d'une affaire de drogue (consommation ou trafic).

Les auteurs analysent donc cette "surdélinquance" comme étant due principalement à la fermeture des frontières à l'immigration depuis 1974 et par l'attitude de plus en plus répressive de la police contre l'immigration clandestine. Il faut encore regarder le pourcentage de réussite de la police dans la conclusion des affaires. Si la police élucide 90 % des atteintes à l'ordre public, c'est précisément parce qu'elle y inclut les arrestations des clandestins. Autre secteur où les immigrés sont en "sur-délinquance" : le vol à l'étalage... qui s'explique si l'on rapproche ce type de vol de la pauvreté des immigrés : ce sont les pauvres qui volent pour manger !

Enfin, autre fait mis en évidence par les auteurs de l'étude : les immigrés ne sont pas traités par la justice de la même façon que les Français. Si l'on regarde les procès verbaux de la police, les immigrés n'y représentent que 16,1 % des cas. A comparer aux 27,6 % des prisonniers. Cela signifie que si vous êtes immigré, vous avez plus de chance d'être condamné à une peine de prison que si vous êtes français ! En effet, seul 30 % des Français sont écroués contre 51 % des immigrés. Les auteurs s'interrogent enfin sur les dépôts de plainte. Porté-on aussi facilement plainte contre un Français que contre un immigré ? Les attitudes de rejet développées par l'extrême-droite laissent penser que là aussi on a une distorsion des statistiques.

Les auteurs terminent en appelant à une extrême prudence sur les chiffres brandis par les uns et les autres car il est difficile de prendre en compte l'ensemble des phénomènes. Source : CESDIP, 4 rue Mondovi, 75001 Paris.

RHIN-RHÔNE

NON A L'AUTOROUTE FLUVIALE

Le Grand Canal a l'aspect du serpent de mer (ou plutôt d'eau douce !) qui réapparaît à intervalles réguliers depuis quinze ans. Et pourtant, alors qu'on laisse croire aux populations locales qu'il ne ver-

chargée de substances toxiques? Le Grand Canal affecterait plusieurs rivières : la Saône, le Doubs, l'Allan, la Lague, l'Il... dans leur rôle social, leurs paysages et leur rôle écologique. En particulier, la liaison

La liaison Rhin-Rhône existe mais elle est limitée à des péniches de 400 tonnes. Le projet de grand canal avec ascenseur à péniches prévoit des gabarits de 4000 tonnes. Un projet qui menace la Saône et le Doubs.

ra jamais le jour, afin d'éviter une trop forte mobilisation, la liaison Rhin-Rhône se construit déjà en commençant par chacun des deux bouts : la Saône d'un côté, le canal Niffer-Mulhouse de l'autre... On prépare actuellement l'opinion publique par des campagnes vantant les mérites de la voie d'eau qui constituerait "le mode de transport le plus écologique" !

Non ! La voie navigable n'est pas le mode de transport le moins polluant. La construction d'une voie navigable perturbe considérablement l'équilibre du milieu aquatique et consomme plus d'espace que le chemin de fer ou l'autoroute. De plus, quel serait l'impact d'un accident mettant en cause une péniche

Saône-Rhin remettrait en cause de façon irréversible la richesse du Doubs, liée à un équilibre harmonieux entre différents milieux : le cours d'eau lui-même, sa nappe alluviale, la forêt riveraine... Les travaux gigantesques prévus, totalement disproportionnés avec la dimension et le régime de la rivière, entraîneraient sa déstabilisation sur le plan hydrologique et biologique. Un tel bouleversement en vue d'un usage unique - la navigation - aurait inévitablement des répercussions sur les autres usages comme l'approvisionnement en eau potable, la pêche, les loisirs nautiques... Ces perturbations profondes ne seraient en rien compensées par les quelques réalisations soi-disant écologiques promises par

la Compagnie Nationale du Rhône telles que la végétalisation des berges. Cela revient peu ou prou à utiliser la chirurgie esthétique pour soigner un cancer !

Une opposition structurée

La coordination "Saône vivante - Doubs vivant" s'est constituée en juin 1989 pour défendre l'équilibre écologique de la Saône, du Doubs et de leurs affluents directement menacés par la liaison Rhin-Rhône et par divers autres projets. Elle lance aujourd'hui, à l'aide d'une plaquette qui fera l'objet d'une large diffusion, une campagne d'information auprès du public et des élus.

La coordination, qui rassemble plus de 200 associations et fédérations, souhaite ouvrir le débat sur le Grand Canal et dénoncer les méthodes peu démocratiques utilisées pour imposer le projet :

- le procédé consistant à prorroger sans autre forme de procès une déclaration d'utilité publique vieille de dix ans (1978), accordée à une époque où la législation sur les études d'impact n'était pas encore en vigueur, est inacceptable. Cela revient à considérer que rien n'a changé en dix ans, ni les mentalités, ni les conditions locales, ni les méthodes d'études, etc...

- de la même façon, il semble anormal que les travaux de mise à grand gabarit de la Saône entre

LE TRACE DE LA LIAISON SAONE-RHIN

(Ministère de l'équipement, 1976)

Ce tracé prévoit :

- la rectification du Doubs sur 100 km dans une vallée très étroite,
- une voie d'eau de 55 mètres de large, pour une emprise totale de 100 mètres
- la construction de 24 écluses et 15 barrages mobiles pour escalader le seuil de Belfort, haut de 160 mètres. La plus importante des écluses atteindrait la hauteur d'un immeuble de 8 étages.

Châlon et Saint Symphorien ne soient pas soumis à enquête publique ; une enquête réalisée fin 90 et limitée à l'aspect hydraulique (résultats attendus) est insuffisante.

La coordination exprime son désaccord par rapport à l'institution d'une taxe sur les usages de l'eau destinée aux voies navigables. Il s'agit là d'un détournement du principe pollueur-payeur institué par la loi sur l'eau de 1964, principe imposant que les redevances perçues soient utilisées pour améliorer l'état des cours d'eau. Aujourd'hui, on va se servir de l'argent versé par des "pollueurs" (EDF en particulier) pour encourager d'autres "pollueurs" à poursuivre la dégradation des rivières en les canalisant. De plus, il y a fort à parier qu'EDF répercutera cette taxe sur les factures d'électricité et, en définitive, les consommateurs paieront le Grand Canal sans le savoir. (nb: EDF est actionnaire de la CNR...)

La coordination "Saône vivante - Doubs vivant" considère que la liaison Rhin- Rhône est un projet obsolète, vestige de l'époque révolue des projets gigantesques dont on connaît maintenant les effets pervers. On ne peut plus engager de

ETUDE DU PROJET RHIN-RHONE

Extrait du rapport de l'Observatoire Economique et Statistique des Transports, Ministère de l'Équipement - Juin 1987

"Un projet trop coûteux au regard des alternatives d'investissements possibles à long terme, qui désorganise des réseaux existants sans que les transferts modaux soient assurés, ni que ces transferts conduisent réellement à une réduction des coûts globaux d'acheminement pour la collectivité.

Un projet enfin qui ne bénéficie pas aux agents nationaux même à terme, et qui constitue un transfert net vers des pays-frontières".

L'Analyse de l'OEST conduit à recommander de ne pas engager la réalisation de la liaison Saône-Rhin. Elle confirme de nombreuses études menées précédemment.

tels travaux à la légère, sur la base d'arguments fallacieux (par exemple, report très surestimé du transport routier vers le transport fluvial), d'autant que leur non-rentabilité économique a été prouvée (rapport OEST, ministère de l'équipement, 1987, cf annexe n°4).

La fascination mégalomane des hommes politiques pour ce type de projets doit maintenant céder la place à une véritable décision objective sur la base d'un bilan complet avantages-inconvénients en regard d'une politique des transports cohérente, en considérant aussi les dommages écologiques et les dommages provoqués aux autres usages des

cours d'eau comme l'alimentation en eau potable. Une autre possibilité doit être examinée : la réfection de l'actuel canal Freycinet, de gabarit moindre, mais dont la structure est à la fois adaptée au milieu et intégrée au paysage. Cette opération permettrait d'améliorer sensiblement la rentabilité du transit actuel, la charge utile des péniches étant souvent réduite de moitié en raison de l'envasement de la voie navigable, et profiterait au développement du tourisme fluvial...

La voie d'eau n'est pas un mode de transport écologique

Les prises de position récentes de quelques responsables politiques en faveur de la création de nouvelles voies d'eau - en particulier la liaison Rhin-Rhône ne peuvent laisser indifférents des scientifiques et surtout ceux qui s'intéressent aux fleuves et rivières: les hydrobiologistes. Contrairement à ce qui est exprimé tant par la publicité que par un certain nombre d'élus et de décideurs, la voie d'eau ne représente pas le mode de transport le moins polluant. Ce type de slogan, s'il est juste en termes énergétiques, est une hérésie en matière d'économie scientifique. La voie d'eau est en fait le seul mode de transport qui détruit presque totalement le milieu qu'il emprunte.

On ne peut plus considérer, aujourd'hui, les fleuves seulement comme une masse d'eau disponible. Il s'agit bel et bien d'un écosystème c'est-à-dire d'un système vivant extrêmement complexe.. Creuser le lit du fleuve, l'endiguer, le rectifier,

UNE TAXE SUR L'EAU POUR DETRUIRE L'EAU ?

Il y a 20 ans, était instauré le principe des redevances sur les usages de l'eau qui contribuent à la détérioration de sa qualité. C'est le principe "pollueur/payeur" des Agences de bassins qui utilisent cette manne essentiellement pour lutter contre la pollution et protéger le milieu naturel. Le principe de la nouvelle taxe est tout différent puisqu'il consistera à utiliser une taxe pour détruire les cours d'eau (pardon "restaurer et développer" les voies navigables).

Ce système est déjà appliqué aux utilisateurs de l'eau qui n'en affectent pas directement la qualité mais influent sur la quantité de la ressource (eau potable) et il paraît logique qu'il soit étendu aux utilisations qui perturbent le régime hydrologique des cours d'eau, par exemple les barrages hydroélectriques. Il est actuellement question d'une taxe de ce type, mais le système fait aujourd'hui l'objet d'une application perverse : la destination de cette taxe ne servira pas à la réhabilitation du milieu naturel mais bien au contraire à "l'exploitation, l'entretien, l'amélioration et l'extension des voies navigables... par l'intermédiaire d'un établissement public - France voies navigables". En clair, l'objectif est le développement du réseau à grand gabarit, en particulier la liaison Rhin-Rhône et les canaux Seine-Nord et Seine-Est. L'enveloppe est coquette: environ 400 millions de francs chaque année, dont 300 millions en provenance d'EDF. En définitive, on aboutit au paradoxe de voir un "aménageur", en l'occurrence la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), encouragé à dégrader les milieux aquatiques grâce à la contribution financière d'autres "pollueurs-aménageurs". On fait ainsi un grand bond en arrière dans le domaine de l'eau...



l'aménager, l'asservir, c'est l'atteindre dans sa structure physique, dans tous ses mécanismes de régulation. Les études de l'Université de Lyon ont montré qu'un fleuve est étroitement solidaire de sa plaine alluviale. Laissé libre, il entretient la diversité des milieux de la plaine : anciens lits, marais, bras morts, forêts alluviales. Ces milieux annexes qui vivent au rythme du fleuve constituent des refuges pour la faune et la flore, des réserves biologiques, mais aussi jouent le rôle de filtre à l'égard des diverses pollutions. L'efficacité des marais et des forêts riveraines dans la dépollution des eaux d'infiltration chargées de nitrates est maintenant bien connue.

Transformer un fleuve en voie d'eau revient à l'endiguer de façon à concentrer les eaux dans un seul chenal. Le fleuve - voie d'eau sera alors isolé de sa plaine alluviale. Celle-ci, désolidarisée du fleuve qui entretenait sa diversité, perdra progressivement ses zones humides, ses forêts alluviales. Les marais s'assècheront. Les sociétés riveraines, sécurisées par les digues, gagneront des terres. Urbanisme et agriculture intensive vont se développer. La plaine alluviale aura perdu ses zones refuges, ses réservoirs biologiques et, plus grave encore, son rôle de filtre. L'irrigation, favorisée par la voie d'eau, accroîtra la charge des nappes alluviales en nitrates, com-

promettant les ressources en eau potable dont les besoins auront été pourtant amplifiés par une urbanisation récente. Ainsi, par ses infrastructures, la voie navigable aura remplacé un système complexe, doté de multiples mécanismes d'autorégulation, par un système simplifié, fragilisé et donc vulnérable, avec toutes les conséquences sur la ressource en eau, en termes de qualité et de quantité.

Certes, on n'aménage plus aujourd'hui les fleuves comme au siècle dernier. En cette fin de 20^e siècle, les ingénieurs ont compris qu'il fallait tenir compte du paysage. Or, il s'agit là non pas d'écologie, mais d'environnement ; il s'agit seulement d'esthétique et pas encore de mécanismes écologiques.

Le Doubs est une rivière non seulement esthétique mais encore vivante. Doit-on la "polluer" définitivement en l'aménageant de façon irréversible et ceci pour une liaison fluviale que beaucoup, et non des moindres, s'accordent à considérer comme non rentable ?

Monique COULET

Contact : *Saône Vivante - Doubs vivant*, BP 19, 69126 Brindas.

GESTION DE PLOMBIER

L'eau est malade : augmentation de la production dans un contexte de croissance économique, synthèse de plusieurs milliers de produits nouveaux dont on ne connaît pas toujours le niveau de toxicité, sans oublier que le produit X peut le devenir en présence du produit Y, déjà dans la rivière... Mais il est une raison qui n'est jamais évoquée : depuis 50 ans, 100 ans même, nos fleuves et rivières sont manipulés par l'homme. Ils sont chenalisés, barrés, endigués, enrochés, rectifiés, curés, recalibrés... Ils sont atteints dans leur structure physique. Bref, depuis 50 ans ou un siècle, la gestion de nos rivières s'apparente à une gestion de plombier. Nos cours d'eau sont considérés comme de simples tuyauteries qui doivent véhiculer une matière première et une ressource pour l'homme. Depuis des décennies, le rêve de nos sociétés est de maîtriser la ressource en eau.

UN ENJEU POLITIQUE

La recette n'est pas nouvelle : quand la réalité est par trop affligeante et que l'Etat et les partis politiques s'avèrent incapables d'offrir des perspectives, ils cherchent à stimuler le moral de l'électeur par de grands travaux. La prospective donne à rêver et le consensus droite-gauche sur ces ersatz de croissance est total, d'autant que les milliards des financements publics ne sont pas perdus pour tout le monde.

bras politique de lobbies qui se servent de l'ignorance crasse des élus en matière d'écologie et utilisent un certain penchant à la mégalomanie.

D'Edgar Faure à François Mitterrand, en passant par Rognard (maire de Mâcon) et Georges Sarre (inamovible secrétaire d'état aux transports), ils furent et sont un certain nombre que le canal Rhin-Rhône a fait rêver, espérant laisser ainsi leur trace à la postérité. Il fallait

En octobre, François Mitterrand inaugure le canal de contournement de Mâcon. Du 22 au 25 octobre, les promoteurs du projet exposent au Parlement Européen de Strasbourg. Les opposants veulent utiliser leur poids électoral pour contrer ces offensives.

Pour l'aménagement du canal grand gabarit Rhin-Rhône, les grandes manœuvres sont en cours et l'on aurait tort de n'y voir que celui qui se met en avant, Mr Beaumont, alors que tant d'intérêts financiers et politiques sont en jeu. Certes, le Président du Conseil Général de Saône et Loire, trésorier de l'association Mer du Nord Méditerranée, président du syndicat mixte d'aménagement du Val de Saône et administrateur de la Compagnie Nationale du Rhône, CNR, est l'un des promoteurs acharnés du Canal de l'Absurde. Mais il n'est jamais que le

bien au moins la concordance d'une volonté présidentielle, celle d'un Rocard en mal d'ouverture consensuelle, celle de la pression des lobbies politiques (Groupe parlementaire pour l'achèvement de Rhin-Rhône) agricoles (Chambres d'agriculture) et des Travaux publics, pour tenter d'obtenir pour une CNR en perdition les moyens pour l'achèvement d'un projet aussi scandaleusement inutile, coûteux, anti-démocratique et écologiquement désastreux.

Au sein du collectif Saône Vivante Doubs Vivant, SVDV, les

Verts se sont efforcés de vivifier une vision et analyse politique globale qui n'élude aucune des corrélations et responsabilités. Dire l'inévitable lien existant entre les lobbies et le financement des partis politiques, ne pas taire la complicité tacite entre les pouvoirs publics, des élus locaux et ces mêmes lobbies pour tromper le public en truquant les chiffres et la réalité, en tentant de diviser les opposants, en manipulant des médias à leur solde...

Les sourires condescendants des promoteurs se sont crispés au fur et à mesure que la contestation de leur joujou s'étendait, que les opposants, jusque-là disséminés, se structuraient efficacement, levant le voile sur leurs turpitudes. Il faut reconnaître que tous les ingrédients d'un totalitarisme à la Ceaucescu préexistent au projet de destruction des vallées de la Saône et du Doubs et de leurs bassins versants : démagogie et rêve de grandeur, absence totale de démocratie et manipulation de l'opinion, mépris des réalités culturelles et absurdité économique, dilapidation de fonds publics.

On comprend pourquoi les promoteurs s'inquiètent de la popularisation du combat de SVDV, de la présence active des Verts, et essaient par tous les moyens de limiter l'audience du collectif.

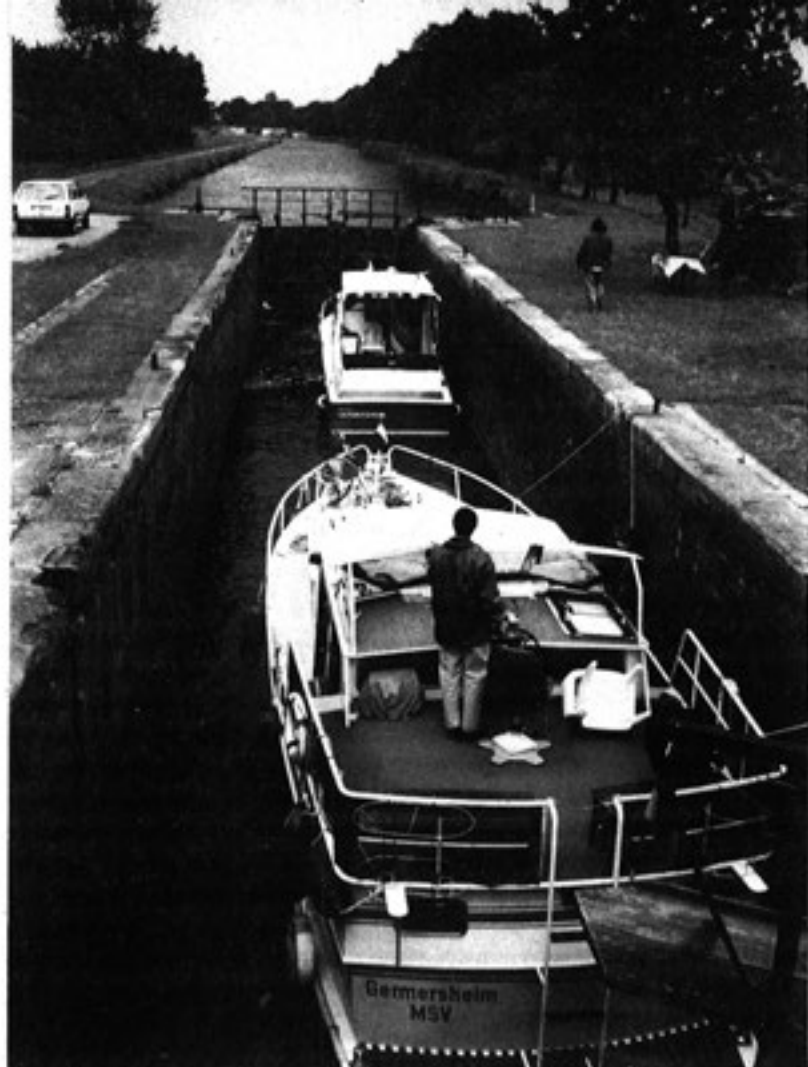
Contester la logique intrinsèque des grands travaux, c'est mettre à nu les ressorts économiques et politiques d'un mécanisme dont les horlogers aiment à rester dans l'ombre propice à leurs "affaires". C'est ce qu'a fait SVDV en déjouant les pièges habituellement tendus aux associations qui finissent par accepter le compromis pour éviter le pire en refusant l'irréversibilité des travaux malgré les capitaux déjà engloutis, en contestant le bien fondé même du projet, en préconisant des alternatives aussi radicales que l'option "zéro aménagement".

A défaut de trouver un seul écologiste qui accepte de figurer dans leur Syndicat d'aménagement, à défaut de pouvoir acheter la complaisance d'une seule association, les bétonneurs n'ont eu d'autre choix que de s'autoproclamer "écologistes" par une campagne médiatique visant à faire passer les amé-

nagements comme "lutte contre les crues de printemps" et le canal Rhin-Rhône comme des projets favorables à l'environnement. Cela a du mal à passer dans le public. Ils ont tenté de diviser le collectif en séparant les vrais écologistes (pêcheurs, associations...) des faux (les Verts évidemment) et ça a failli marcher. Puis, ils ont essayé le débauchage individuel, procédé en vogue dans les milieux politiques aux abois. Le collectif a encore tenu. Ils tentent donc aujourd'hui de se prévaloir d'une concertation avec les associations de protection de la nature pour contourner l'évidence de leur échec. Ces dernières sont restées soudées autour d'une analyse sans concession de la situation en constatant sur le terrain le gouffre entre le verdissement des déclarations et des pratiques de plus en plus contradictoires (curage et recalibrage des bassins versants). Le déficit accumulé par le projet est en outre trop lourd pour faire avaler que la concertation est seulement envisagée.

Saône Vivante Doubs Vivant a donc sanctionné cette attitude peu reluisante par son refus ferme d'entrer officiellement dans un Syndicat d'aménagement qui cache mal sa corrélation évidente avec le canal Rhin-Rhône. Ce refus a été motivé par la structure juridico-administrative du Syndicat : SVDV n'y avait aucun pouvoir de décision, jouant dès lors un rôle de caution, de potiche. Notre participation/présence aux études préalables dans le cadre officiel des commissions de bassin a certes permis de limiter les dégâts mais dans la structure définitive du Syndicat, nous n'aurions aucune garantie de pouvoir peser sur les choix d'aménagement. Mieux vaut peser politiquement sur les élus et les collectivités le composant par un effort accru de communication. Toute forme de collaboration serait illico récupérée comme une caution sans espoir de retour : il est plus facile de ne pas entrer dans la gueule du loup que de s'en sortir intact en préservant l'indépendance indispensable à notre crédibilité.

Il était temps de montrer que dans une lutte d'ampleur nationale et internationale, Verts/associations/



Ecluse St-Bernard : vue de l'actuel canal Freycinet dont le réaménagement suffirait pour le transport fluvial.

scientifiques avaient une capacité commune à s'opposer avec clarté et détermination à toute compromission avec la "logique d'aménagement" trop proche des milieux politico-affairistes. Il en aurait été autrement s'il y avait eu davantage d'écologistes élus ou représentés démocratiquement dans les instances de décisions. Pour le moment, le vide à combler est trop flagrant.

Verts ou associatifs, nous savons tous que le bulletin de vote reste un des rares moyens pour établir et renforcer un rapport de force, qui transforme nos luttes de terrain en capacité accrue de changement. Nous ne devons plus permettre à des élus locaux et des partis politiques de se dédouaner à bon compte par une "écologie de jardins publics" en évitant d'avoir à se prononcer sur les grandes orientations mutilantes pour l'environnement (nucléaire, grands travaux, autoroutes, etc...).

Aucune voix ne doit s'égarer sur des candidat(e)s qui n'auraient

pas publiquement et fermement pris position contre le canal à grand gabarit. A titre indicatif, nous attendons une telle prise de position du Ministère de l'Environnement, de Lalonde et de son appendice électoral socialiste, Génération Ecologie, dont un des membres éminents, Robert Fidenti, dirige l'Agence de Bassin Rhône Méditerranée Corse. Cette position ne saurait heurter la neutralité associative qui ne devrait pas être gênée par une ligne de rupture (il n'en manque pas) aussi clairement affichée. La cohérence veut que l'on ne soit pas complice d'un gouvernement plus que jamais opposé à l'écologie.

La création d'un nouveau canal Rhin-Rhône est un aménagement irréversible. Pour les Verts, aucun problème écologique majeur ne pourra être résolu dans le cadre des idéologies et institutions au pouvoir.

Thierry GROSJEAN
Commission Environnement
des Verts de Bourgogne.



ENVIRONNEMENT

FORETS TROPICALES : ACTIONS MULTIPLES

Pendant l'été, de multiples actions se sont déroulées pour dénoncer la poursuite de la destruction des forêts tropicales et l'importation du bois dans les pays industrialisés.

En Malaisie, 5 militants sont en prison, depuis le 31 juillet. John Kreilig et Deborah Wittkin (USA), Ralf Schmitt (Allemagne), Nancy Rolfe (Australie) et Jake Bowers (Angleterre) ont été condamnés à 50 à 60 jours de prison après s'être enchaînés dans le port de Kuala Baram. Trois autres militants ont été laissés en liberté surveillée. En Malaisie, 500 habitants des tribus Penan, Iban, Bukitan, Kelabit et Kayan se relaient sans arrêt pour élever des barrages sur les voies d'accès aux chantiers de coupe du bois.

Avant le sommet économique de Londres, le 3 juillet, des militants de Earth First (USA) et du London Rainforest Group ont mis une banderole dans les arbres en face de l'ambassade du Japon : "Le Japon hors des forêts tropicales". Les principales compagnies, en Malaisie, sont japonaises. Cinq personnes ont été interpellées. Pendant le sommet, Bruno Manser (voir Silence n°129), Suisse dont la tête a été mise à prix en Malaisie, a réussi à grimper sur un des lampadaires à l'entrée du bâtiment accueillant le G7. Il tenait une pancarte demandant un moratoire et le respect des droits de l'homme. Contact : London Rainforest Action Group, 9 Cazenove Rd, London N7.

OZONE : PIRE QUE PREVU !

Selon des mesures effectuées par un satellite de la Nasa, les pertes de la couche d'ozone sont plus importantes que ne le laissent

penser les simulations mathématiques. Les pertes atteindraient 8 % en moyenne sur l'hémisphère Nord... soit une diminution de 4,5 % sur les 9 derniers mois. Enfin, au-dessus de l'Antarctique, les pertes ont passé pour la première fois la barre des 50 %. En juin, la Chine a finalement accepté de signer le protocole de Montréal concernant la protection de la couche d'ozone qui prévoit, d'ici l'an 2000, l'arrêt complet de la fabrication des CFC. Les Nations-Unies restent toutefois très pessimistes, selon le directeur du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, PNU, Mostafa K. Tolba : "Même si les CFC et autres substances de ce genre sont immédiatement éliminées, la destruction de la couche d'ozone empirera pendant plusieurs années lors du siècle prochain".

JAPON : RECYCLAGE DES CENDRES

L'incinération permet de réduire des deux tiers le volume des déchets ménagers. Mais les cendres restent volumineuses. En les portant à 1500°C, des entreprises japonaises ont développé une technique qui permet d'obtenir avec ces cendres un produit intermédiaire entre le sable et le mâchefer qui peut ensuite être utilisé dans les constructions. Un procédé similaire est actuellement à l'étude en Suisse. (source : Courrier International)

CANADA : INDIENS LUBICON EN DANGER

Les Indiens Lubicon, dans le Nord de l'Alberta, doivent déjà subir quelque 400 puits de pétrole qui ont fait fuir une partie du gibier. Un accord entre le Canada et le Japon prévoit l'exploitation de la forêt pour l'industrie papetière. Pour protester contre

cet accord commercial, vous pouvez écrire aux Indiens, au gouvernement canadien, à la firme japonaise. Textes et adresses à demander à : Nitassinan, CSIA, BP 341 88009 Epinal.

HONGRIE : DU PLOMB DANS LES VEINES

Selon une étude divulguée en avril dernier par un quotidien hongrois, l'air de Budapest est tellement pollué par le plomb que l'on en retrouve des taux de 11 à 27 fois supérieurs aux normes admises dans le sang des citadins. (source : Lettre du Hérisson)

ALLEMAGNE : FESTIVAL DU FILM

La 8ème édition du festival international du film de l'environnement se tiendra à Freiburg du 16 au 20 octobre.



AUTOMOBILES : NON AU REGIME AUTO-RITAIRE

Aux Etats-Unis, il y a une automobile pour 1,6 habitant. En Belgique pour 2,3. En France : 2,5. En moyenne dans la CEE : 2,6. Au Japon, seulement pour 3,7. En Pologne, on tombe à une voiture pour 8,2, en URSS, une voiture pour 21, en Roumanie, une pour 80, en Inde, une pour 455, en Chine, une pour 1000 personnes. Les ventes de voitures sont en hausse partout et la croissance est très rapide dans les pays en voie de développement : 25 % de hausse des ventes en 1990 en Corée du Sud et 40 % en Thaïlande ! Nous avons actuellement une hausse énorme en Allemagne du fait de la réunification. Ces automobiles sont responsables actuellement pour 14 % des émissions de CO2 qui sont une menace pour le climat. L'auto, c'est aussi 250 000 morts par an dans le monde et 10 millions de blessés. C'est également 40 millions de carcasses par an (une infime partie étant recyclée malgré les annonces faites par les constructeurs !). L'auto, par la pollution par le plomb jusqu' alors et par le benzène maintenant, participe sans doute de manière active aux maladies respiratoires. Il convient, pour finir le tableau, d'ajouter l'énorme consommation d'énergie pour fabriquer les véhicules, les marées noires... et la guerre du Golfe.

Greenpeace, dans un rapport de synthèse présenté à la presse fin juillet, dénonce les actions du lobby automobile et demande une révision complète de notre politique des transports. Contact : Greenpeace, 28 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris, tél : (1) 47 70 46 89.

Y sont présentés des films venant de toute l'Europe. Renseignements : Okomédia Institut e.v. Münchhofstrasse 12a, D 78 Freiburg.

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT : POUR RHONE-POULENC

Tonton Mitterrand cherche à se maintenir au pouvoir. Conséquence : Lalonde propose à l'automne dernier le poste de président de la future Agence de l'environnement et de l'énergie à Yves Cochet des Verts, espérant provoquer une scission chez les Verts. Comme cela ne marche pas et que Cochet pose ses conditions, Lalonde change son fusil d'épaule et revient aux bons vieux technocrates : le président, Yves Martin, est membre du conseil d'administration de Total et de Rhône Poulenc. Bienvenue dans un monde meilleur !

HEXECO : LE GRAND JEU DE LA NATURE

"Le grand jeu de la Nature" est né d'une réflexion sur les méthodes pédagogiques à mettre en place pour initier les jeunes à la découverte

PYRENEES : LA VALLEE DE L'ASPE SE MOBILISE

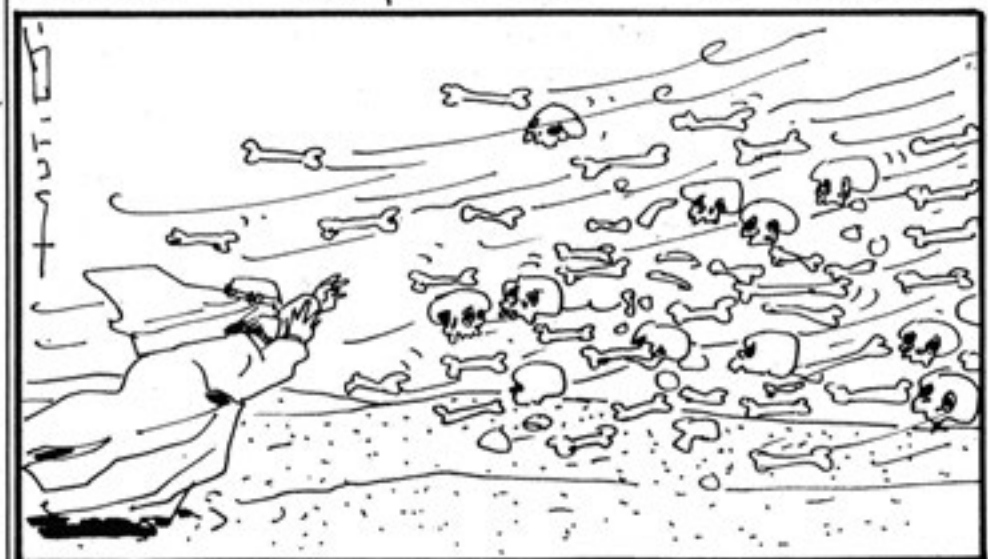
Le 10 août dernier, le gouvernement a modifié le projet de liaison rapide Pau-Saragosse qui doit passer par la vallée de l'Aspe (voir Silence 143/144). Le tunnel du Somport a été modifié pour déboucher hors du parc des Pyrénées ... mais toujours dans le territoire d'habitation de l'ours. Au lieu des 2 x 2 voies, il sera construit des zones de dépassement à 3 voies. Ces aménagements sont prévus essentiellement pour les poids lourds (1000 poids lourds par jour prévus sur 3000 véhicules !) et le coût du tunnel va atteindre un sommet. Les associations locales rappellent qu'une liaison ferroviaire existe déjà dans la vallée et peut remplacer sans frais les poids lourds... comme cela se pratique entre l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche. En fait Lalonde, comme à son habitude a fait un "effet d'annonce" et les entreprises sont arrivées sur le terrain au début du mois de septembre pour construire une voie d'accès au futur tunnel. La réaction locale a été immé-



diante avec l'occupation du site. Le mercredi 4 septembre une personne a été légèrement blessée par un bulldozer. Le lundi 9, profitant que les occupants n'étaient qu'une vingtaine, les gendarmes sont intervenus pour les évacuer. Les entrepreneurs veulent faire cette rampe d'accès avant l'hiver

pour que la "taupe" puisse pénétrer dans la roche avant l'hiver. La coordination pour la Sauvegarde Active de la Vallée d'Aspe, CSAVA, Maison dans la Montagne, 64490 Cette-Eygun, tél : 59 34 78 83 lance un appel aux personnes disponibles pour organiser l'occupation du site.

Bientôt des tempêtes d'ossements au Koweït.



GUERRE ET DESERT

Certains déserts du Moyen-Orient sont relativement figés par la présence en surface de petits silex empêchant le vent de provoquer des tempêtes de sable et la formation de dunes. Ainsi, il n'existe pas de dunes au Koweït. Mais le passage des engins blindés, les bombardements, peuvent avoir modifié cette situation. Le géologue Farouk El Baz, de l'Université de Boston, aux USA, a ainsi indiqué que le conflit Iran-Irak avait multiplié par deux les tempêtes de sable dans la région. On risque la même chose du côté du Koweït. (source Natur)

de la nature. Ce jeu, diffusé depuis 1988, connaît un vif succès dans le milieu scolaire (plus de 5000 ex. vendus). Présentant plusieurs niveaux de difficulté, il propose 1440 questions qui s'adressent aux jeunes et aux adultes. Le jeu a obtenu le Label de l'année européenne de l'environnement. D'autres jeux devraient suivre. Pour en savoir plus : Hexeco, Michel Lagleize, "Charles", 32300 Lamaizère, tél : 62 64 15 63.

CHASSEURS EN VOIE DE DISPARITION

En 15 ans, le nombre des chasseurs est passé de 2,2 millions à 1,7 million soit une baisse de 0,5 million. Bientôt une espèce protégée ?

LE RETOUR DU CORMORAN

Protégé depuis 1976, le grand cormoran fait progressivement son retour en France. Des concentrations de plus de mille individus ont été recensées cet hiver en

Brenne dans l'Indre. Le cormoran se nourrit de poissons et trouve fort agréable de pêcher dans les zones de pisciculture. Pour calmer les propriétaires, le ministère de l'environnement envisage d'autoriser le tir au cormoran, ce qui est parfaitement illégal... et sera inefficace car les oiseaux se reproduisent en fonction de leur capacité de nourriture. France-Nature Environnement, FNE, propose donc d'utiliser un effarouchement acoustique (sons d'animaux prédateurs) ou des épouvantails plus efficace et de mettre en place un système d'assurances pour les pisciculteurs. Pour en savoir plus : FNE, 57 rue Cuvier, 75231 Paris Cédex 05.

PARIS EN EAUX TROUBLES

Selon Chirac, l'eau de la Seine sera bientôt tellement pure que l'on pourra s'y baigner ! Greenpeace a fait des

analyses d'eau : la baignade n'est pas pour demain. Si en amont de la capitale, les eaux sont peu polluées, dans Paris, le taux de pollution bactérienne est 100 fois trop élevé pour la baignade. On y trouve un fort taux de mercure et de cadmium, deux métaux lourds particulièrement dangereux. La Seine ne se remettra pas de son passage à Paris : les industries qui l'attendent entre Rouen et le Havre sont là pour l'achever : Industrie phosphorique, fabrication de papier, compagnies pétrolières... Greenpeace s'inquiète du laxisme de la DRIR, Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche dont les inspecteurs sont chargés de relever les infractions : en 1990 pas un seul procès-verbal n'a été dressé dans tout le bassin alors que les infractions sont nombreuses. Pour en savoir plus : Greenpeace, 28 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris, tél : (1) 47 70 46 89.

REHABILITER LE VELO

Il y a dans le monde deux fois plus de vélos que de voitures. Les 800 millions de vélos en circulation sont le moyen le plus économique de se déplacer. Malheureusement, le vélo sort de moyen de transport essentiellement en Asie. Sa fabrication nécessite 100 fois moins d'énergie que la voiture. Il ne pollue pas pendant son utilisation. Selon le calcul d'Illich, il est le moyen de déplacement le plus rapide si l'on intègre le temps que l'on passe à travailler pour payer la dite voiture... sauf pour les personnes les plus riches. En 1990, le Français moyen a consacré 3 mois de son travail à payer sa voiture et les frais qui vont avec. Ainsi il aura dépensé en moyenne 33 735 F pour parcourir 13 900 km. Le même Français semble redécouvrir les joies de la bicyclette puisque les ventes, en baisse depuis de nombreuses années, ont atteint un plancher de 2 millions de ventes par an entre 82 et 88 et sont remontées à près de 3 millions en 1990. Une percée due à l'engouement pour le VTT, vélo tout-terrain.



RHONE : BIENNALE ART ET NATURE

La 3ème édition de la Biennale Internationale Art et Nature se tiendra du 15 au 27 octobre à Lyon. Plus de 500 œuvres seront exposés par 55 artistes (aquarelles, gravures, sculptures...) sur le thème "Bec et griffes : hommage aux prédateurs". Cette exposition-vente organisée par la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature se déroulera dans les salons du Palais Municipal, 18-20 quai de Bondy, 69005 Lyon. (photo : aigle royal de Guy Uoult)

HAUTE-GARONNE : ACTION ANTI- PUB

La publicité constitue une pollution visuelle de plus en plus insupportable. Des législations ont été mises en place pour limiter cette agression mais les règlements ne sont pas toujours appliqués. Ainsi à Toulouse, une enseigne mise en place par Defi France sur un toit d'une dimension de 24 m de long et 3,60 m de haut est dans l'illégalité la plus complète. La ville a fait un procès à la société de pub qui a été condamnée le 27 avril 1990 à retirer son enseigne avec une astreinte de 370 F par jour de retard. 14 mois plus tard, l'enseigne était toujours là. La mairie ne veut pas enlever le panneau car cela lui reviendrait trop cher, la compagnie de publicité paie son astreinte. L'association Planète en Danger est intervenue début juin et a démonté elle-même le panneau en question. Et comme

cela ne suffit pas, elle a publié un excellent petit mode d'emploi du publiciste présentant le moyen de faire de l'art avec des panneaux de pub : peinture, sculpture, paysage feux de forêt, détournement de slogan, technique Burren, Christo, etc... Contact : Th. Toustou, Planète en Danger, 64 av. de l'URSS, 31400 Toulouse, tél : 61 25 50 11.

HAUTE-GARONNE : DONNEES STATISTIQUES

France-Nature Environnement (FNE) et SOLAGRO organisent à Toulouse, les 10 et 11 octobre, un stage de formation sur le thème "Des données statistiques au service de l'environnement". Il s'adresse aux responsables associatifs. Au programme : comment trouver des données, à quels coûts, comment les utiliser, dans quelles limites. Contact : SOLAGRO, 219 av. de Muret, 31300 Toulouse, tél : 61 59 56 16.

HAUTE-GARONNE : LE PAPIER DU BERCEAU A LA TOMBE

Le Réseau Forêt de France Nature Environnement organise à St-Gaudens du 13 au 15 novembre, un stage de formation sur "le papier du berceau à la tombe". Il s'adresse aux responsables associatifs en charge des dossiers forêt et papier recyclé. Au programme : marché international des pâtes et des papiers, techniques de fabrication, impacts écologiques de la fabrication, relation qualité des pâtes et environnement, collecte et recyclage, état de la situation française.

Programme complet : Philippe Pointereau, 40 rue Beau Site, 31500 Toulouse, tél : 61 26 07 65.

MARAIS POITEVIN : STATUT SUSPENDU

Le Ministère de l'Environnement vient de suspendre le statut de parc naturel régional du Marais Poitevin parce qu'il est trop détérioré par les pratiques agricoles pour respecter les conditions de ce statut. Depuis 1983, les associations de protection de la nature protestent contre les drainages et l'agriculture intensive mise en place. De même, elles s'opposent au passage de l'autoroute Nantes-Niort dans le Marais. La suspension du statut devrait priver les communes de nombreux avantages financiers. France-Nature-Environnement demande que ce soit l'occasion de remettre en cause la politique agricole locale et demande une redéfinition des Parcs régionaux qui évite de telles dérives.

POUR LES BOUTEILLES EN VERRE

• EVIAN ANNONCE SES BOUTEILLES EN VERRE

La campagne pour les bouteilles en verre a-t-elle atteint son but ? La montée des idées écologistes semble en tout cas faire réfléchir Evian qui annonce pour le mois de novembre la mise en vente d'une bouteille en verre aux couleurs des Jeux olympiques. Cette bouteille "de luxe" sera "éditée" à 400 000 exemplaires et spécialement décorée des emblèmes des Jeux. Elle sera vendue plus chère que la bouteille en plastique... S'il s'agit évidemment d'une campagne publicitaire dans le cadre des J.O., cela prouve une nouvelle fois que les producteurs d'eau minérale peuvent fournir des bouteilles en verre. Vous pouvez écrire à Evian pour lui demander que les bouteilles en verre ne soient pas seulement réservées à l'Allemagne et aux J.O. : S.A. Eaux Minérales d'Eaux d'Evian, 22 avenue des Sources, 74503 Evian-les-Bains.

• RECYCLAGE BIDON

Dans le numéro précédent, nous signalions l'arnaque totale de la campagne Pélican à Dunkerque : les étiquettes des bouteilles en plastique restant mêlées au copeaux de plastique, il a été impossible de réutiliser le plastique et toutes les bouteilles plastiques collectées dans la ville ont été finalement brûlées dans l'incinérateur municipal. Si l'opération Pélican se passe dans votre commune, renseignez-vous sur ce que deviennent les bouteilles et tenez-nous au courant. Il y a fort à parier que l'arnaque est générale. Une fois de plus, nous demandons à France Nature Environnement de dénoncer le contrat qui la lie avec le GECOM, lobby des industriels du plastique.

• STAND INTERDIT

L'eau du Mont Roucoux vendue dans les salons bio est l'une des rares eaux commercialisées à être équilibrée. Mais elle est vendue en bouteilles plastiques sauf pour les restaurants pour lesquels il existe des bouteilles en verre. Les salons Valériane (Namur, Belgique) et Primevère (Lyon) viennent de leur refuser un stand tant que les bouteilles en plastique n'auront pas disparu.

ALPES MARITIMES : QUEL AMENAGEMENT ?

A la suite d'un week-end de travail en mai 1990, l'Alternative Rouge et Verte des Alpes-Maritimes a publié un dossier de critiques et de propositions concernant l'urbanisme, le logement social, le littoral, l'agriculture, la culture occitane, etc... Ce document de 100 pages peut être obtenu contre 60 F (+12 F de port) auprès de Didier Cherel, entrée C, 97 av. de Lattre de Tassigny, 06400 Cannes.

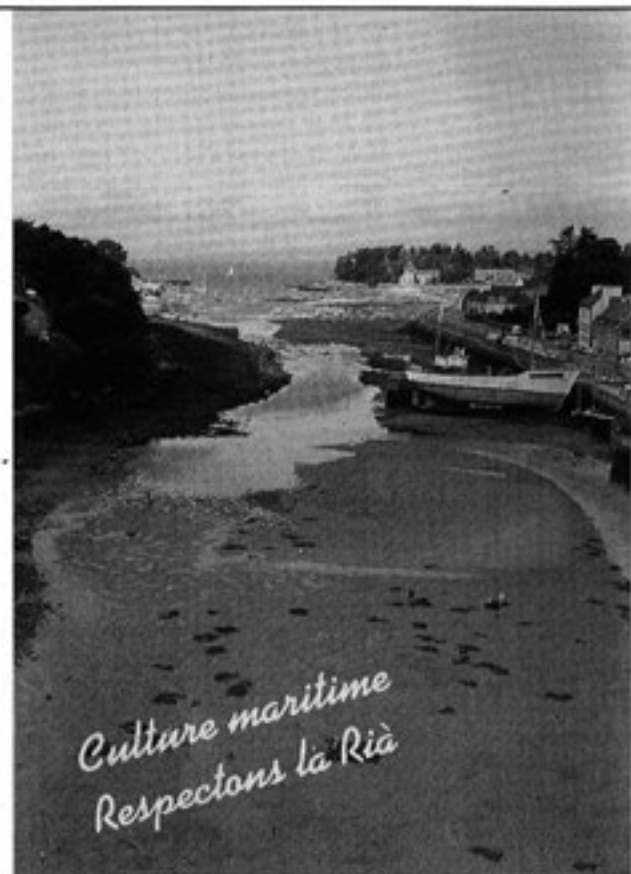
PUY DE DOME : INCINERATEUR DE- MOCRATIQUE

Sur près de 2000 annotations collectées pendant l'enquête d'utilité publique, 99% des habitants se sont prononcés contre le projet d'un

incinérateur d'ordures ménagères à la Combaude, à Clermont-Ferrand. Respectueuse de la démocratie, la municipalité a voté à 50 voix contre 3 (un Vert + 2 droite) pour l'incinérateur. Rappelons que le traitement des déchets est une meilleure solution que l'incinération.

SAONE ET LOIRE : LE VELO TOUTE L'ANNEE

La ville de Mâcon a dépensé 600 000 F pour être ville-étape du tour de France. A comparer avec la politique municipale en faveur des deux roues ! Les Verts-Mâcon appellent à une manifestation le 5 octobre pour remettre aux élus un "livre blanc des transports" demandant que le budget municipal serve les intérêts des Mâconnais plutôt que ceux d'une société commerciale. Pour en savoir plus : Verts Mâconnais, 9 rue Rambuteau, 71000 Mâcon.



FINISTERE : RESPECTONS LA RIA

Une pétition est lancée pour la protection de l'embouchure de la Ria, une rivière qui débouche sur la côte dans le port de Port-Rhu. Le projet d'une construction de seuil pour le port perturberait gravement l'écosystème de cet estuaire. La pétition demande le respect de la loi sur la protection du littoral. Renseignements : Association pour la défense du site de Port-Rhu et du littoral de Douarnenez, 42 rue des Pomarc'h, 29100 Douarnenez.

SANTE

SEMAINE DE 4 JOURS

(1) Le Monde du
23.08.91.
(2) L'Impatient
n°166, septembre
1991.

La nouvelle organisation du travail a été introduite progressivement entre le 22 avril et le 17 juin à l'usine de Poissy, dans les Yvelines. Deux équipes se succèdent de 6h15 à 16h29 et de 16h29 à 2h42. Les ouvriers font ainsi 39

six mois après que "c'est un choix définitif quelle que soit l'évolution du marché automobile" (1), il n'est pas sûr qu'à terme, les frais de santé ne fassent basculer la machine économique et que les gains de productivité ne deviennent des pertes.

La semaine de 4 jours introduite chez Peugeot en avril dernier nuit gravement à la santé des ouvriers... pour un gain de productivité pas évident.

heures en quatre jours et bénéficient de leur week-end + un jour de repos dans la semaine, chaque semaine différent.

Ce rythme, déjà essayé dans des entreprises américaines, devrait permettre à l'usine des gains de productivité. La production a augmenté de 25 % et selon la direction cela s'est fait avec un gain de productivité de 9 %. Mais ce chiffre comptabilisé sur une courte période, moins de six mois, risque de chuter dans les mois à venir par suite de la détérioration de la santé des ouvriers.

D'ores et déjà on assiste à une augmentation des congés maladie, particulièrement pour l'équipe de nuit et la direction de Peugeot doit avoir recours à des intérimaires, plus coûteux et surtout fort instables qui ne résistent guère au rythme de ces remplacements (1 intérimaire sur 4 à remplacer tous les mois). Même si la direction clame,

La CFDT et la CGT, syndicats minoritaires face au syndicat maison CSL, ont refusé de signer cette nouvelle organisation du travail. Ce sont eux qui aujourd'hui tirent la sonnette d'alarme. Selon une enquête clandestine réalisée dans l'usine, on constate une importante

consommation d'anxiolytiques et d'anti-dépresseurs prescrits par les médecins de la ville afin de "tenir le coup". Pour le professeur Alain Reinberg, du laboratoire de chronobiologie de la Fondation Rothschild de Paris, : "La consommation de comprimés pour dormir constitue le signe d'une intolérance flagrante au travail de nuit. Aujourd'hui nous savons que 30 à 40 % des personnes ne tiendront pas le coup, d'autant que les moyens thérapeutiques sont totalement inefficaces pour contrôler la fatigue ou les troubles du sommeil" (2). Jean Foret, spécialiste du sommeil au CNRS affirme que tous les inconvénients sont réunis : un travail à la chaîne physiquement pénible, un travail posté empiétant sur la nuit, une durée de travail trop longue : "une aberration physiologique" (2).

Si le rêve de gains de productivité revient dans la bouche de la direction, c'est au détriment de la santé des ouvriers mais également de leur vie de famille : comme le reste de la société n'est pas sur le même rythme, il est impossible de vivre correctement. Les expériences américaines et canadiennes portant sur ce même principe de la semaine de quatre heures ont toutes échoué sauf lorsqu'elles s'accompagnaient d'une diminution du temps de travail. Ainsi, dans l'usine de Général Motors à Anvers, en Belgique, la semaine de quatre jours s'est accompagnée d'une diminution du temps de travail de 39 à 34 heures... soit huit heures et demi de travail par



jour. Actuellement à Peugeot-Poissy, selon les syndicats 60 % des automobiles présentent des défauts et doivent être retouchées. Le pourcentage ne fait que monter et il annulera bientôt les pseudo-gains de productivité. Le poids des congés-maladie dans les mois et les années à venir devrait faire réfléchir la direction.

Quatre jours... et 32 heures

Dans une étude faite par la CFDT sur la réduction du temps de

travail (3), il est clairement montré que la réduction du temps de travail permet des gains de productivité humains : "Lorsque l'on réduit la durée du travail de 10 %, le nombre de postes augmente de 5 % en moyenne. Le restant des heures travaillées en moins est compensé par une forte augmentation de la productivité due à la diminution de la fatigue, des maladies, des accidents". La direction de Peugeot cache ses arguments en précisant que le passage à deux équipes a permis l'embauche de 1820 personnes.

Avec deux équipes et 32 heures, elle en aurait encore embauché plus. Enfin, si le temps de travail était d'une manière généralisée diminué de façon significative, une bonne partie des coûts qu'implique cette réduction du temps de travail serait compensée par la diminution des coûts des maladies, par la diminution des coûts sociaux du chômage, etc... La direction de Peugeot rame totalement à contre-courant.

Michel BERNARD

(3) Reprise dans "Travaillons tout, vivons mieux, gaspillons moins", brochure éditée par les Verts en 1984.



BAIN DE FOIN

Selon une étude allemande, dormir dans le foin est bon pour la santé. Le foin dégage de nombreuses substances actives qui sont absorbées par le dormeur par les voies respiratoires et par la peau. Sauf allergie bien sûr... (source Quatre Saisons)

OMS : ACCOUCHEMENT A DOMICILE

L'Organisation Mondiale de la Santé vient de publier un rapport "Avoir un bébé en Europe". Celui-ci se prononce en faveur de l'accouchement à domicile ou dans de petites structures de type "Maison de la naissance", ceci afin d'enrayer une dérive médicale inquiétante : le taux de césariennes en France varie de 1 à 4 selon les hôpitaux. Selon le rapport "Amener les femmes sur le lieu où se trouve la technologie médicale signifie que cette technologie sera presque certainement utilisée, qu'elles en aient besoin ou non". Il s'agit également de considérer l'accouchement comme un acte de la

vie de tous les jours et non comme une maladie. Aujourd'hui les conditions d'hygiène et de confort dans les habitations sont généralement suffisantes pour assurer l'accouchement. L'hospitalisation devrait être réservée au cas particulier. (source L'Impatient)

FRANCE : DEPENSES DE SANTE EN HAUSSE

Alors que les dépenses de santé ne représentaient que 3 % du Produit Intérieur Brut en 1950, elles pourraient atteindre 10 % en l'an 2000. Elles ont atteint aujourd'hui 7,4 %. Cette hausse est due, avant tout, à l'augmentation des consommations de médicaments (+6,7 % par an en moyenne sur 40 ans) et très peu aux prix médicaux (+0,3 %). Ces dépenses sont de plus en plus prises en charge par la sécurité sociale (on est passé de 44 % en 1950 à 76 % en 1989). L'Etat et les collectivités locales se sont désengagés (passant de 14 % à 1 %). Les mutuelles sont en baisse : elles ne remboursent que 3,2 % des frais contre 5 % il y a 40 ans. L'augmentation de

la consommation de médicaments est surtout sensible chez les personnes âgées, les nourrissons et les femmes aux âges de la maternité. Ceci est l'une des causes du déficit de la Sécurité Sociale.

MICRO-ONDES : LE DOUTE

Les fours à micro-ondes ne semblent pas dangereux pour les utilisateurs. Les mesures de précaution prises sur les fours semblent suffisantes pour arrêter le rayonnement. De nombreuses études ont été faites sur ces fuites. Les résultats sont plutôt rassurants. Mais qu'en est-il des aliments ? Mystère. Actuellement, de nombreuses recherches sont en cours. Le seul cas rendu public de danger est celui du lait : en faisant bouillir du lait dans un four à micro-ondes, selon une étude publiée dans "The Lancet" de mars 1990, une des molécules du lait la L-Proline est transformée en D-Proline. Or cette dernière est connue pour être neurotoxique (dangereux pour le système nerveux), néphrotoxique (danger pour les reins) et hépatotoxique (danger pour le foie). Alors dans le doute, abstenons-nous.

PRIX D'UN MEDICAMENT

Selon de le ministère de l'économie, les campagnes promotionnelles pour les médicaments représentent 18 % du prix d'un médicament. La recherche, elle, ne coûte que 13 % du prix. Société de consommation ?

VAUCLUSE : FECONDATION IN VITRO

"Rencontres Sciences-Frontières" organise les 4 et 5 octobre à Cavillon, dans le Vaucluse, un colloque sur le thème des manipulations génétiques : "Fécondation in vitro : docteur Jeckill et mister Hyde ?". Parmi les intervenants : Jacques Testard de l'Inserm, pionnier de la fécondation in vitro, Michel Bounias, chercheur à l'INRA, Jean-Marie Pelt, directeur de l'Institut Européen d'Ecologie de Metz. Ce colloque s'adresse au grand public pour présenter les problèmes d'éthique posés par la recherche génétique. Contact : Laurence Rebiffe, Mairie de Cavillon, BP 37, 84032 Cavillon cedex, tél : 90 71 24 18. Minitel : 36 17 code SFRONTIERE.





JAPON : COGENERATION ET HYDROGENE

La production d'hydrogène et d'oxygène par hydrolyse de l'eau sous l'effet de l'électricité permet de stocker l'énergie, qu'elle provienne du nucléaire ou des énergies renouvelables. La conversion de ces piles de nouveau en électricité peut être utilisée en cogénération pour produire aussi de la chaleur. Un hôtel d'Osaka et une île ont ainsi été alimentés pendant 17 mois. Pour le moment le coût de revient est encore élevé mais les chercheurs pensent atteindre

rapidement des coûts satisfaisants. Ceci permettrait d'éviter les fluctuations des énergies renouvelables.

INDE : ELECTRICITE ANIMALE

L'Inde multiplie les initiatives pour économiser l'énergie. Le National Institut for Training in Industrial Engineering (NIIE), a mis au point un système de production électrique originale. D'une part, il est difficile d'alimenter les petits villages en électricité (surtout utilisée pour l'éclairage), d'autre part les paysans n'utilisent pas toujours leurs bêtes de trait à plein

rendement et même les nourrissent moins bien lorsqu'elles ne font rien. D'où l'idée d'utiliser ces bêtes pour fournir de l'électricité. En attelant une paire de bœufs à un système proche des systèmes utilisés pour piler certains aliments, les bêtes font tourner des engrenages reliés à un alternateur et développent une puissance de 750 watts. L'électricité produite peut servir tout de suite ou être stockée sur batterie. L'installation est transportable. Si le rendement est faible, il coûte moins cher que l'électrification centralisée. (source Forum du Développement)

BANGLADESH : SOLAIRE CONTRE CYCLONE

A chaque inondation l'abri-anti-cyclone de l'île de Sandwip, de 376 km² tombait en panne, les groupes électrogènes ne pouvant que compenser médiocrement les coupures de courant. L'installation d'un générateur solaire a permis de résoudre le problème. Même pendant les cyclones, l'hôpital de ce centre peut continuer à fonctionner. L'énergie photovoltaïque permet d'actionner les sirènes d'alerte, de réfrigérer les médicaments et les vaccins et de faire fonctionner les installations médicales. De nombreux habitants de la région y viennent, même en dehors des alertes, pour profiter du confort offert.

URSS : CENTRALES EOLIENNES

Les premières centrales éoliennes ont fonctionné dès les années 30 dans les régions polaires de la Sibérie pour alimenter les bases météorologiques et les aérodromes. Conçues par le constructeur d'avions Viadimir Sidorov pour produire de l'électricité en ces lieux isolés, ces premières centrales éoliennes sont restées longtemps sans descendance et sont aujourd'hui abandonnées au profit des groupes électrogènes. En 1958, une centrale de 500 kW a été installée au Kazakhstan, dans la région de Tsélinograd, complétée par des groupes électrogènes de secours, pour alimenter

trois gros kolkhoses à l'époque de la mise en valeur des terres de cette région. La centrale était composée de 12 machines de 42 kW chacune. Complètement automatisée, l'électricité était fournie à 55 % par les éoliennes et à 45 % par les groupes électrogènes.

Ensuite, l'URSS s'est lancée dans le nucléaire... jusqu'à Tchernobyl, et a perdu le leadership dans le domaine éolien.

EUROPE : ARGENT GASPILLE

Alors que le nucléaire ne représente qu'entre 3 et 4 % de l'énergie consommée dans le monde, le Parlement Européen consacre ses fonds de recherche à 57 % pour la fusion nucléaire, à 24 % sur la fission nucléaire (soit 81 % au total) et seulement 19 % pour l'ensemble des autres énergies.

BELGIQUE : RENCONTRES EUROPENNES

Les rencontres européennes sur les énergies renouvelables, qui doivent se dérouler à Bruxelles, auront lieu les 5 et 6 décembre prochains, et non les 14 et 15 novembre comme annoncé précédemment. Contact : CLER, 17 rue de Crussol, 75011 Paris, tél : (1) 48 05 17 59.

GRANDE-BRETAGNE : PREMIERE FERME EOLIENNE

La Grande-Bretagne vient d'inaugurer, cet été, sa première ferme éolienne à Delabole, en Cornouailles (en face de la Bretagne). Dix éoliennes de 50 mètres de haut totalisent une puissance de 4 MW. Cette première ferme fournira du courant à 3000 habitations. Cette réalisation a été rendue possible par la décision du gouvernement britannique qui en 1988 a décidé de privatiser le secteur de l'énergie. Il a fallu deux ans à l'initiateur du projet pour convaincre les autorités locales. Celles-ci craignaient pour les interférences télé et pour la détérioration du paysage. Des études faites sur des sites au Danemark les ont rassurées : cela ne crée pas plus de pro-

L'agenda VERTS EUROPE

ANNUAIRE
D'ADRESSES
DES VERTS
EN EUROPE
EN ACTION



1992
est sorti

en vente
en
librairie

FAITES-VOUS UN CADEAU ou OFFREZ-LE

VOYAGES A TRAVERS L'EUROPE : avec les photographes de Magnum

L'ANNÉE DANS TOUTES LES LANGUES : les jours et les mois en 37 langues

LEXIQUÉCOLO : les mots-clés pour s'y retrouver

LA FRANCE ET L'EUROPE A LA CARTE : des cartes vertes pour savoir où l'on met les pieds, pour voir la géographie en vert

LES VERTS EN FRANCE, EN EUROPE : A L'OUEST, A L'EST

GUIDE D'ADRESSES : plus de 500 adresses écologistes et associatives en France

RÉPERTOIRE et BIBLIOGRAPHIE : plus de 100 ouvrages sur l'écologie

FORMAT : 16 x 16cm

Vous pouvez aussi le commander à **Verts Europe**
288 boulevard St Germain, 75007 Paris

1 exemplaire : 80 F + 20 F d'expédition = 100 F
2 exemplaires : 150 F (75 F l'un) + 25 F d'expédition = 175 F
3 exemplaires : 225 F (75 F l'un) + 30 F d'expédition = 255 F

Aucune commande ne peut être honorée sans chèque au comptant. Chèques à l'ordre des **Verts Européens**

bièmes que des pylônes électriques. L'installation a coûté 35 millions de francs. Le courant est distribué par l'une des compagnies régionales d'électricité. Il faudra 30 ans pour amortir l'installation. Une douzaine de projets sont actuellement en chantier dans la même région et 75 au total sur l'ensemble de la Grande-Bretagne. L'ensemble de ces projets représente une puissance de 150 MW. Actuellement, l'amortissement financier est hasardeux mais les promoteurs sont convaincus de la hausse des coûts de l'énergie dans les années à venir.

CARBURANTS AGRICOLES : QUELLE RENTABILITE ?

Utiliser les excédents agricoles pour faire des carburants de substitution au pétrole ? Est-ce une bonne idée

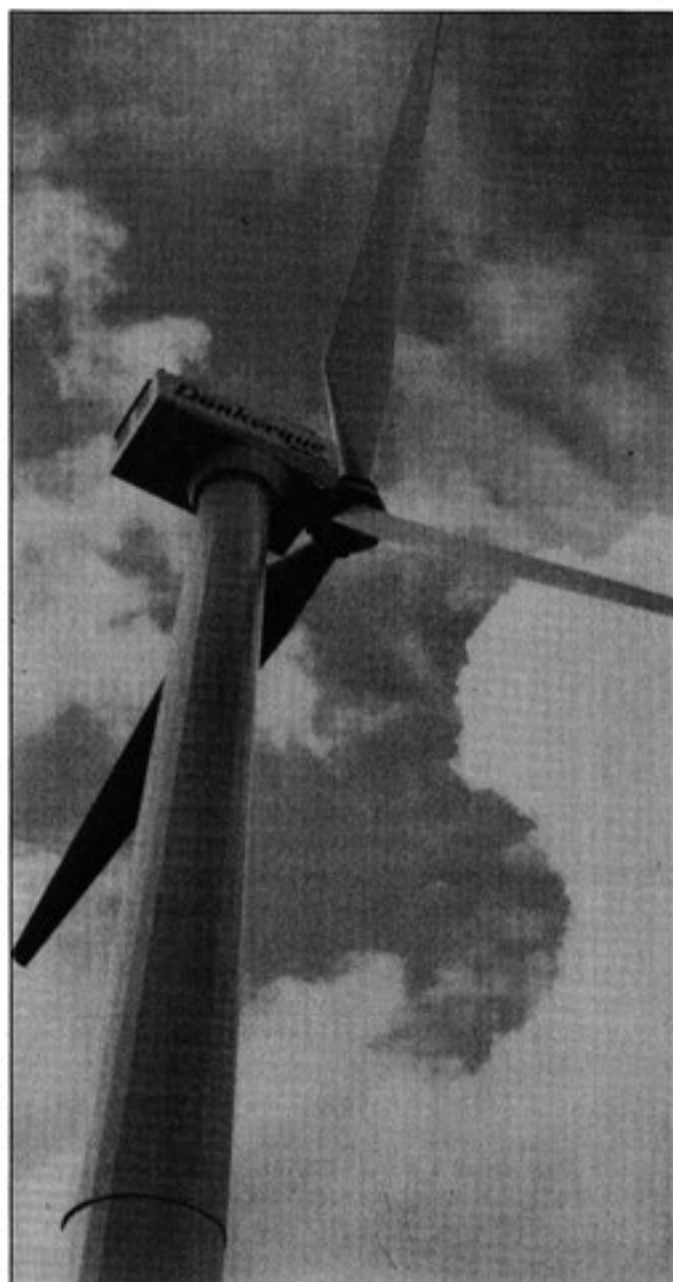
quand on sait que pour produire ces excédents il a fallu utiliser des engrais dont la production consomme elle-même du pétrole. Selon l'Organisation Nationale Interprofessionnelle des Oléagineux, qui s'occupe de la promotion de ces nouveaux carburants, le rendement serait quand même positif pour le diester (carburant obtenu par estérification d'huile de colza) : la production de 1 tonne équivalent pétrole (tep) de Diester ne consommerait que 0,6 tep. Par contre pour l'éthanol, on obtiendrait une consommation entre 0,8 et 1,2 tep. Ces résultats sont à considérer avec prudence dans la mesure où il s'agit de chiffres annoncés par le producteur. (source Solagro)

EDF : TOUS LES MOYENS POSSIBLES

Des lecteurs nous ont envoyé des documents distribués par EDF parallèlement à la campagne actuelle en faveur du nucléaire. Un sondage SOFRES a ainsi été fait dans lequel on vous demande si vous souhaitez participer à des réunions d'information... et où les questions ne sont détaillées que pour le chauffage électrique. Une autre méthode révélée par le co-propriétaire d'un immeuble est d'offrir aux syndicats de passer en bi-énergie pour ceux qui ont des immeubles avec une chaudière : un apport électrique est fait la nuit quand les tarifs sont plus bas (en fait quand on ne sait quoi faire de l'électricité des centrales nucléaires !) ; le changement d'installation est fait gratuitement par EDF !

ALSACE : ENERGIES ET POLLUTIONS ATMOSPHERIQUES

Alter Alsace Energies organise sur ce thème un stage. Il se tiendra à Mulhouse du 9 au 19 octobre 1991. Il a pour objectif de sensibiliser aux problèmes de l'environnement liés à l'utilisation de l'énergie et d'ébaucher des solutions, d'apporter des éléments pratiques sur la mise en place des économies d'énergie et des énergies renouvelables, de faire connaître le rôle des différents acteurs du monde de l'énergie en France. Il s'adresse à



EOLIENNES COUPLEES AU RESEAU EDF

A Port-La-Nouvelle, dans l'Aude, la société Tramontana a mis en place une éolienne de 200 kW. L'investissement a été de 2,3 millions de francs dont 50 % provenant de subventions. Cette éolienne construite sur le site de la cimenterie Lafarge est couplée au réseau EDF. Elle doit fournir son énergie d'abord à l'usine et éventuellement au réseau. Elle a été inaugurée en juillet.

A Dunkerque, dans le Nord, c'est la ville elle-même qui a construit une éolienne de 300 kW. Elle a été raccordée en août au réseau EDF et devrait être la première d'une série de dix éoliennes du même genre. Le fabricant belge HMZ-Windmaster a déjà construit une série de 23 éoliennes qui fonctionnent depuis 4 ans à Zeebrugge.

des techniciens de l'environnement, le personnel technique des communes, des départements, des régions, aux permanents d'associations, aux élus, aux professionnels de l'énergie et aux particuliers motivés. Ce stage est réalisé en collabo-

ration avec l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie, le Comité de Liaison Energies Renouvelables, Alsace Nature, le Journal l'Alsace, aux professionnels de l'énergie et aux particuliers motivés. Ce stage est réalisé en collabo-

PHOTOPILES : NOUVELLES DECOUVERTES

C'est le boom des photopiles depuis un an ! Encore une nouvelle méthode mise au point par un professeur de chimie suisse, Michael Graetzel : en utilisant un colorant sur une surface de dioxyde de titane, avec une surface rugueuse permettant d'augmenter la surface de contact de l'ordre de 300 fois, il obtient des photopiles 10 fois moins cher pour un rendement de 7 % soit moitié de celles commercialisées actuellement. Le colorant peut être de couleur variée. On obtiendrait ainsi un coût de l'électricité divisé par 5. Les multinationales Sandoz et ABB ne s'y sont pas trompées et ont passé un accord de recherche avec l'inventeur. Ainsi ces derniers mois, on a découvert une méthode de fabrication six fois plus rapide (voir n°142), une nouvelle composition moins chère (voir n°141), de meilleurs rendements : jusqu'à 40 % (voir n°143), et l'utilisation de surfaces poreuses augmentant la surface de contact. Pendant ce temps, dans le domaine du nucléaire, malgré les milliards dépensés, on ne trouve plus rien.



ALTERNATIVES

CEE : BIO A 95 %

La CEE a adopté un règlement concernant l'agriculture biologique, le 24 juin dernier. Ce règlement va compléter les labels reconnus par la France depuis 1988. Le terme d'"agriculture biologique" ne pourra être mentionné pour un produit végétal que s'il contient au moins 95 % d'ingrédients issus de l'agriculture biologique. Emballage compris ?

CANAL DECHAINE

Nos télévisions nous présentent une vision officielle des événements, avec sa censure ou son auto-censure. La crise du Golfe en a été le révéla-

teur pour un certain nombre de professionnels de la vidéo qui ont décidé de monter un atelier de réalisation de cassettes vidéo destinées à une diffusion parallèle. Pendant la crise du golfe, des interviews ont ainsi été faites avec Ilan Halevi, historien d'origine palestinienne, Immanuel Wallerstein, économiste américain, Mohamed Harbi, écrivain d'origine algérienne, Jean Chesneaux, historien, Abdelatif Laabi, poète marocain, Antoine Sanguinetti, amiral, Bonghan Ghailoun, écrivain d'origine syrienne, Samir Kacir, journaliste d'origine libanaise, Félix Guattari, psychiatre et philosophe, Serge Daney, journaliste et critique de cinéma, Michel Lefebvre,

écrivain. Deux cassettes ont été faites sur le thème "Avez-vous vu la guerre ?", etc... Pour en savoir plus : Canal déchainé, 2 rue Paul Eluard, 93100 Montreuil, tél : (1) 48 51 99 00.

PARIS : MARJOLAINE 91

Marjolaine, le plus grand salon écolo de France avec ses 400 exposants sur plus de 10 000 m² se tiendra cette année encore au Parc Floral de Paris, au Bois de Vincennes. Ce salon se déroulera du 1er au 11 novembre: 150 conférences traiteront de la consommation, de l'alimentation, de la santé, de l'eau, de la génétique, des animaux, de l'environnement,

de la terre... 3 expositions présenteront "autopsie d'une poubelle", "qu'est-ce que l'agriculture biologique ?" "L'écologie globale", 150 ateliers pratiques présenteront les activités des exposants. Un espace pour enfants proposera chaque heure une animation pour les plus de 3 ans. Une crèche est également mise à disposition pour les bébés. Programme complet sur 36 15 Marjolaine ou SADEMA, 25 quai de la Gare, 75013 Paris.

HAUTE-SAVOIE : CHENEVIE 91

Le Salon Chênevie se déroulera cette année du 31 octobre au 3 novembre à La Roche-sur-Foron. Au programme : agri bio, protection de l'environnement, énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie, habitat sain, médecines alternatives, relations Nord-Sud. 80 exposants. Renseignements : Chênevie, 58 av. de Genève, 74000 Annecy, tél : 50 67 17 54.

LOIR ET CHER : CONGRES AGRI BIO

L'Association des Conseillers indépendants en Agriculture Biologique, ACAB, organise son quatrième congrès. Celui-ci se déroulera à Blois les 15 et 16 novembre. Il aura pour thème la reconversion à l'agriculture biologique. Il abordera les questions des contraintes techniques et économiques, la mise en place de filière de production, une présentation de la législation, une comparaison avec les autres pays d'Europe... Renseignements : ACAB, Philippe Bernard, 75 voie du TOEC, 31076 Toulouse Cédex, tél : 61 31 08 02.

FINISTERE : SALON ALIMENTATION ET SANTE

Le salon "alimentation et santé" se tiendra les 2 et 3 novembre à Piabennec. Exposition vente de produits écobio, conférences sur l'agriculture bio, alimentation et santé, festnoz le samedi soir, concours de chant sur le thème de l'environnement le dimanche. Renseignements : M. Piriou, rue Kergoff, 29860 Piabennec, tél : 98 40 87 26.

ALLIER : L'ARBRE AUX MAISONS L'Arbre aux Maisons est une société coopérative de production qui se propose de promouvoir un habitat sain en privilégiant le bois comme matériau de base dans une démarche qualitative portant sur l'ensemble du bâtiment. La société regroupe charpentier, dessinateur et métreur et propose un service modulable allant de la fourniture et pose du gros œuvre jusqu'à une conception et une maîtrise d'œuvre complète de votre projet. Pour recevoir une documentation complète sur les possibilités offertes, écrire à : L'Arbre aux maisons, La Paquette, 03160 Bourbon-L'Archambault, tél : 70 67 03 85.





USA : FEMMES AU FRONT

Le Parlement américain a voté début août l'abrogation de la loi interdisant la présence des femmes sur le front en cas de guerre. La guerre du Golfe fait avancer l'égalité des sexes. Et si on votait plutôt l'interdiction des hommes sur le front ?

JAPON : PILULE AUTORISEE

Incroyable mais vrai : les pilules contraceptives n'étaient pas autorisées jusqu'à maintenant au Japon. Cela devrait être fait d'ici la fin de l'année.

IRAN : MANIFESTATIONS CONTRE L'INTEGRISME

A la suite de l'arrestation, fin juillet, de femmes ne portant pas le tchador, des manifestations ont éclaté contre le régime islamiste. Pour la première fois depuis la révolution de 1979, des centaines de personnes sont descendues dans la rue pour protester contre les mesures prises à l'encontre des femmes. 300 personnes ont été interpellées dans la ville d'Ispahan. Des magasins de Téhéran ont été incendiés lors de ces manifestations.

SUISSE : FEMMES BRAS CROISES, LE PAYS PERD PIED

La Suisse reste un des pays les plus mysogynes. Pour dénoncer les discriminations raciales, les mouvements de femmes avaient décidé de lancer une journée nationale de grève. Dans ce pays où les grèves sont quasi-inconnues, le pari était d'ampleur. Malgré les sondages démoralisateurs et les menaces de sanctions du Parlement contre les salariées, ce

sont plus de 100 000 Suissesses qui ont participé au mouvement le 14 juin dernier. Actions de la journée : habits violets ou roses, manifestations de casseroles et étendards en serpilières. Des groupes ont rebaptisé de grandes avenues du nom de femmes célèbres. Actions dans les grands magasins pour sensibiliser les femmes en train de faire les courses du ménage. Improvisations théâtrales... "Les nanas triomphantes" ont passé une journée sur les slogans "d'habitude on range, aujourd'hui on dérange" "d'habitude on fait le ménage, aujourd'hui on déménage".

VOCABULAIRE SEXISTE

"Edith Cresson, Madame le premier ministre". "Frédérique Bredin est le plus jeune ministre (...) cet inspecteur des finances, élue député en 1988" ou encore l'Académie française qui annonce le décès de "leur confrère" Marguerite Yourcenar ! En mars 1986, comme conclusion d'une commission sur la féminisation des noms de métiers dirigée par Benoîte Groult, écrivaine, Yvette Roudy faisait passer un arrêté au journal officiel préconisant le féminin au moins dans le déterminant (article, adjectif ou pronom). Sans effet pour le moment.

TRAVAIL DE NUIT

Dans un arrêt rendu début août, la Cour européenne déclare que l'interdiction du travail de nuit féminin est contraire à l'égalité entre hommes et femmes. La loi française pourrait alors être modifiée. Nous ne sommes pas contre, à condition de rappeler l'origine de cette interdiction pour les femmes : les conséquences sur la santé. Or ces conséquences sont les mêmes pour les hommes. Selon l'Organisa-

tion Internationale du Travail, les deux tiers des personnes travaillant la nuit sont atteintes de surmenage. Pour éviter la discrimination, nous proposons donc, contrairement aux propositions des patrons, d'interdire le travail de nuit à tout le monde. Les adhérents CFDT peuvent écrire à leur syndicat : celui-ci s'est prononcé pour le travail de nuit des femmes au nom de l'égalité.

FEMMES ET TRAVAIL

Selon le dernier recensement de l'INSEE, Institut National des Statistiques, les femmes représentent maintenant 44 % de la population active. Si c'est en Région parisienne que les femmes travaillent le plus (8 femmes sur 10), c'est en Corse qu'elles travaillent le moins (encore 4 femmes sur 10 "au foyer").

POLOGNE : NOUVELLE INQUISITION

Après les visites du pape en juin et en août, l'église catholique poursuit son inquisition, non seulement contre l'avortement, mais aussi contre toute forme de contraception. Des commandos ont fait irruption dans des pharmacies pour les obliger à retirer de la vente pilules et préservatifs. Dans des déclarations télévisées, des responsables ont déclaré que le SIDA ne concernait que les homosexuels, que la seule contraception est de ne pas avoir de rapports sexuels, qu'il fallait apprendre à résister à la tentation et accepter les grossesses comme des dons de dieu. Après la dictature communiste, celle de l'Eglise ! Les Polonais sont très majoritairement hostiles à toute pénalisation de l'avortement et très favorables à la contraception, catholiques compris. Mme Popowicz, secrétaire d'Etat aux droits de la femme, s'élève contre les ingérences répétées de l'Eglise dans la vie politique.



POLOGNE :
LE PRESERVATIF MIS A L'INDEX

AJHG
5-31

NORD SUD

ORCADES

En France, les médias nous informent partiellement sur les réalités du Tiers Monde. Ils donnent un coup de projecteur en fonction des catastrophes et des guerres, le reste du temps ils ne s'intéressent vraiment qu'aux anciennes colonies françaises en Afrique.

salariés à plein temps ou à temps partiel, 3 objecteurs de conscience et 2 Contrats Emploi-Solidarité (C.E.S.).

Dés 1982, l'association a ressenti la nécessité de produire du matériel pédagogique. La vente de ces produits permet d'assurer une

scolaires. Des stages de formation sont organisés pour les enseignants sur les problèmes de développement.

Des documents de qualité

Pour élaborer ses documents, ORCADES prend contact avec des correspondants vivant dans le Tiers Monde. Ainsi un voyage récent aux Philippines devrait déboucher sur la création d'un film vidéo.

Trois expositions ont été réalisées : la première comprend 32 panneaux sur le développement inégal, elle présente l'évolution des échanges entre le nord et le sud. La seconde a été réalisée à l'occasion de la nouvelle charte "Droit des enfants" lancée par les Nations Unies. 15 posters en couleurs retracent les droits des enfants dans le sud. Ce thème a aussi donné lieu à la publication d'une BD qui comprend 3 histoires sur le travail des enfants. La diffusion de cette exposition a été très réussie puisque 1000 exemplaires ont été vendus. La dernière exposition est constituée de 12 panneaux sur l'environnement et le développement. Ce thème a d'ailleurs été retenu pour une université d'été à Poitiers en 1990.

Dernièrement, ORCADES a profité de la visite d'une correspondante des Philippines pour intervenir dans une trentaine de classes

Dégradation de l'environnement, droits de l'enfant bafoués, échanges Nord Sud... ORCADES apporte une information rigoureuse pour le public et des propositions.

Les associations ont donc un rôle important à jouer pour combler ces lacunes dans l'information. L'association ORCADES a réussi par la qualité de ses travaux à acquérir une grande audience dans la région de Poitiers.

Au départ, il ne s'agissait que d'un simple "Collectif Tiers Monde" qui avait été créé en 1974 à l'occasion des graves inondations au Bangladesh. A la suite de cette action urgente, chaque groupe a retrouvé son terrain d'occupation et il ne restait que quelques organismes réellement actifs au sein du collectif.

Celui-ci a donc axé son action sur la sensibilisation du public aux problèmes de développement et les relations entre nord et le sud. Cette orientation a abouti à la création d'ORCADES : Organisation pour la Recherche, la Communication et l'Action en faveur d'un Développement Solidaire entre le nord et le sud. ORCADES compte aujourd'hui 5

source de financement à l'association. Une collaboration étroite a été engagée avec le C.R.D.P. (1) de Poitiers pour préparer le matériel pédagogique destiné aux établissements

Le matériel conçu et diffusé par ORCADES (photo Hervé Prat)





Jean Bergenhenegouwen devant l'important centre documentaire d'ORCADES (photo Hervé Prat)

mais l'association préfère que les enseignants puissent utiliser les documents sans aide extérieure.

Par exemple, des diapositives sont fournies avec un livret proposant des activités avec les classes. Les documents visent principalement à la sensibilisation et non pas à provoquer des actions directes. Celles-ci peuvent être mises en place par la suite en fonction des motivations des enseignants ou des élèves. Ainsi, une école a développé une correspondance avec une classe du Tiers Monde à la suite de la campagne "Droit des enfants".

AVIS

Le tarif d'abonnement a changé depuis le mois d'août.

Comme nous utilisons les mêmes relances qu'auparavant, vous êtes encore nombreux à vous réabonner à 140 F au lieu de 160 F. Nous considérons ces 140 F comme un abonnement pour 11 n° au lieu de 12.

Un professionnalisme accru

Pour atteindre une plus grande efficacité ORCADES a recentré ses activités et s'est professionnalisée. La boutique du Tiers Monde où se trouvait l'organisation a été abandonnée au profit d'un petit magasin au centre de Poitiers (2) qui est rattaché à la fédération Artisans du Monde et qui diffuse des produits du Tiers Monde pour favoriser des échanges plus égalitaires.

ORCADES possède un important centre de documentation où sont classés 1500 livres ainsi que de nombreux articles de presse. Le poste de documentaliste qui pouvait difficilement être rentabilisé a été supprimé. Ce centre reste tout de même accessible au public, principalement des étudiants qui viennent recueillir des informations pour leurs dossiers. Les bénévoles qui aidaient autrefois à découper et à trier les articles ne sont plus présents.

Il semble que le bénévole n'ait pas réussi à suivre la professionnalisation de l'équipe d'ORCADES. Jean Bergenhenegouwen, permanent de l'association, constate : "Pour notre part nous avons été impressionnés par le professionnalisme en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, certains organismes nationaux pourraient gagner en importance s'ils acceptaient une plus grande professionnalisation".

ORCADES est désormais une référence dans le milieu tiers-mondiste, son exemple pourrait être suivi par d'autres groupes en particulier pour la collaboration avec le milieu enseignant qui est souvent sensibilisé aux difficultés du Tiers Monde mais ne dispose pas suffisamment d'outils pédagogiques.

Hervé PRAT

Contact : ORCADES : 12 rue des Carmélites 86000 Poitiers, tél : 49.41.49.11.



PETITES PHRASES

"Souvenez-vous de Super-phénix ! Ceux qui doutaient alors étaient eux aussi traités d'obscurantistes. Pourtant la suite leur a donné raison. Si aujourd'hui nous n'arrivons pas à remettre en cause le choix de l'enfouissement, comment voulez-vous qu'on y arrive dans quinze ans, quand des milliards auront été engloutis ?" Mme Ségolène Royal lors du débat sur l'enfouissement des déchets radioactifs le 27 juin à l'Assemblée Nationale.

JAPON : REACTEUR SUR FAILLE

Un rapport scientifique est sorti fin mai au Japon pour dénoncer la présence de trois réacteurs nucléaires sur une faille géologique. Quelques jours après, le vol-

can Unzen entra en éruption. Les firmes d'électricité affirment que les réacteurs résisteraient aux tremblements de terre. En France, tous les réacteurs de la vallée du Rhône sont situés sur la faille séparant les Alpes du Massif Central.

BRESIL : RECHERCHE NUCLEAIRE

Le Bureau des Affaires Stratégiques, l'agence de renseignements brésilienne, a reconnu comme vraies les informations du "Jornal do Brasil" qui a publié le 4 août dernier un article annonçant que le gouvernement brésilien avait dépensé plus de 370 millions de francs pour la recherche nucléaire... mais continue à vouloir faire croire qu'il s'agit de "nucléaire pacifique". Dans la mesure où le pays a déjà des réac-

teurs nucléaires, on se demande bien pourquoi la recherche serait secrète si elle était civile !

IRAK : FABRICATION DE PLUTONIUM

L'Irak a reconnu, en août, lors des visites des experts de l'ONU, posséder 3 grammes de plutonium destiné à développer de futures bombes atomiques. Il faut environ 5 kg pour faire une bombe. Rappelons que la France qui a fourni les matériaux pour la construction de la centrale d'Osirak avait garanti que ces matériaux ne pourraient pas être utilisés à des fins militaires. Y-a-t-il encore quelqu'un au monde qui croit à l'existence d'un "nucléaire civil" ?

URSS - USA : BOMBES CIVILES

Des charges nucléaires ont été utilisées de 1965 à 1987 en URSS pour des travaux de génie civil : plus de 120 tirs ont été effectués pour éteindre un incendie de puits de pétrole, pour creuser des canaux et des réservoirs de gaz naturel, pour prospector des hydrocarbures. Les USA ont également fait des essais d'utilisation de fal-

bles charges entre 1967 et 1973 pour le même genre d'interventions. Ces expériences ont été arrêtées par suite de la prise de conscience des risques que posaient les nuages radioactifs. N'oublions pas que l'énergie nucléaire est une énergie nouvelle par excellence : on commence tout juste à comprendre les effroyables ravages de la radioactivité.

ALGERIE : VERS LA BOMBE ATOMIQUE ?

L'Algérie construit, avec l'aide de la Chine, un réacteur nucléaire de 15 MW à 260 km au sud d'Alger. Celui-ci devrait être civil. Pour un pays qui possède pétrole, gaz et soleil, on peut douter de la destination civile du réacteur. Ni la Chine, ni l'Algérie n'ont signé le traité de non-prolifération nucléaire (la France non plus !).

BULGARIE : FERMETURE DE REACTEURS

A la suite des pressions internationales, la Bulgarie a accepté de fermer, le 15 août, deux de ses réacteurs de la centrale de Kozlodouï. Ceux-ci, chacun d'une puissance de 440 MW, devaient

ESPAGNE : FIN DU NUCLEAIRE

La loi espagnole ne reconnaît pas le référendum d'initiative populaire mais oblige le gouvernement à avoir un débat contradictoire avec écoute des déposants d'une pétition si celle-ci a recueilli plus de 500 000 signatures. D'où la demande des mouvements antinucléaires de lancer une pétition "Vivre sans le nucléaire". Mais c'est le gouvernement qui formalise la demande. Ainsi les signatures doivent être réunies en six mois à partir d'une date fixée par le gouvernement. Celui-ci a choisi le 1er décembre, en plein conflit du Golfe. Ensuite, les signatures doivent être recueillies sur un papier officiel et sous contrôle de délégués officiels. Chaque signature doit porter le nom, l'adresse, le numéro de carte d'identité et de carte d'électeur. Le 30 mai dernier, date limite, la coordination a finalement



réussi à faire valider 420 000 signatures. La barre fatidique n'a pas été franchie - à cause des annulations : 16 % ont été annulées parce qu'il manquait un renseignement

- mais le résultat semble toutefois atteint : le gouvernement a prononcé la poursuite du moratoire, décrété en 1984, sur le programme nucléaire et un débat sur

l'énergie est programmé en septembre au Parlement. Par ailleurs le groupe écologiste AEDENAT a profité de cette campagne pour proposer un plan énergétique alternatif en Espagne. Celui-ci, s'appuyant sur les recommandations du rapport Brundtland de l'ONU, définit un programme de "développement soutenable" avec en premier lieu un important effort de maîtrise de l'énergie, d'économie et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Il montre que le recours au nucléaire n'est pas indispensable, pas plus que le développement des sources conventionnelles d'énergie. Ce plan a toutefois été critiqué par d'autres groupes car il prend comme hypothèse de départ les besoins à la hausse prévus par le gouvernement. Contact : AEDENAT, Campomanes 13, 28013 Madrid, Espagne.

être remplacés par d'autres réacteurs nucléaires occidentaux. Deux autres tranches de même puissance sont déjà arrêtées. Deux tranches de 1000 MW sont encore en fonctionnement. Le gouvernement refuse de les arrêter par crainte d'une pénurie d'électricité. De nombreux incidents dont un incendie dans la partie non nucléaire d'un réacteur ont eu lieu pendant l'été. Heureusement, la fée EDF arrive. Un accord a été passé avec notre endettée nationale pour "moderniser et développer le système énergétique du pays".

YUGOSLAVIE : CANDIDAT PRO-EDF ?

Les Verts autrichiens ont dénoncé, en mai, le financement d'un candidat serbe aux dernières élections, par des fonds français. Ce candidat affichait clairement ses idées pronucléaires à un moment où le gouvernement français essayait de vendre quatre réacteurs à la Yougoslavie. (source Wise)

BELGIQUE-ALLEMAGNE CONDAMNATIONS

L'affaire Transnuclear remonte à 1987. Le Centre d'Etudes Nucléaires de Mol, en Belgique, propose à l'Al-

lemagne de la débarrasser de déchets nucléaires alors que le centre n'a pas la possibilité de retraiter le combustible. La société Transnuclear voit le jour qui, sous de fausses appellations, fait circuler des fûts de déchets radioactifs. A l'époque, on soupçonne que par des échanges de fûts, des produits hautement fissiles ont ainsi pu être détournés pour fournir des matières radioactives à des pays en quête de bombe atomique comme le Pakistan. Mais rien n'est prouvé. Reste le transport illégal. Les deux directeurs de la société Transnuclear ont été condamnés le 10 juin dernier. Le premier à deux ans de prison avec sursis, le second à 4 ans fermes avec en plus une amende de 400 000 F à verser à une association de soutien aux enfants de Tchernobyl. Enfin, il reste en Belgique 290 mètres cubes de déchets radioactifs allemands que la Belgique voudrait voir repartir en Allemagne où socialistes et Verts s'y opposent.

MOSELLE : TROIS INTERIMAIRES IRRADIES

L'utilisation d'intérimaires pour la réalisation de travaux présentant des risques nucléaires est une pratique courante : 50 % des interventions en zone "chaude" à

l'usine de la Hague sont effectuées par des intérimaires. Avantage : pas de suivi médical, donc officiellement pas de mort du nucléaire. L'entreprise Electron Beam Service, à Forbach, en Moselle, connaissait cette ficelle. Début août, une intervention est pratiquée dans la nouvelle usine qui fonctionne depuis le mois de juillet. Trois ouvriers pénètrent dans un accélérateur de particules alors que celui-ci n'est probablement pas totalement à l'arrêt, au delà d'un mur de protection de 1,80 m d'épaisseur. Conséquence : Hervé Leroy prend 100 rems dans le corps, Giovanni Nespola, 70 rems et Jean-Marc Bies, 50 rems. La limite admissible, pendant un an, est de 5 rems. Hervé Leroy tombe dans le coma quelques jours après. Giovanni Nespola est hospitalisé. Le SCPRI, Service Central de Protection des Rayonnements Ionisants, informé le 23 août fait une inspection et devant l'absence de mesure de sécurité demande le 27 août la fermeture de l'établissement. Il faudra attendre un avis du tribunal de Sarreguemines le 6 septembre, qui confirme la fermeture de EBS pour que la nouvelle de l'irradiation soit connue. L'entreprise EBS est dirigée par un ancien responsable du CEA, Commissariat à l'Energie Atomique, qui

était donc parfaitement au courant des risques d'irradiation. C'est le cas le plus grave d'accident nucléaire dans une installation civile jamais observé en France.

DEUX SEVRES : SUBVENTIONS INTERDITES

Le tribunal administratif de Poitiers a annulé, fin juin, les délibérations de nombreux conseils municipaux des communes concernées par l'éventuel centre de stockage de déchets radioactifs de Neuvy-Bouin. Ces conseils municipaux avaient voté l'attribution de subventions pour les associations de défense contre le projet de stockage. C'est l'Etat qui a fait le procès. Motif de ces annulations : "L'Etat tient la faculté d'imposer à la commune des sujétions nécessaires à la défense nationale, notamment de mener des études relatives au stockage des déchets nucléaires sur son territoire (...) En allouant une subvention à l'association de défense dont l'objet social consiste à s'opposer à l'action de l'Etat, seul compétent pour mener les études préliminaires, le Conseil Municipal a méconnu la portée des textes". Quand l'électrofascisme se montre au grand jour.



ANNONCES

EMPLOIS

- Courail Sarl, distributeurs de produits alternatifs dans le secteur textile, 10 rue Picpus, 75012 Paris, tél : (1) 43 41 97 55, Thierry Jacquemin, cherche commercial-associé pour reprendre la responsabilité des ventes dans son magasin et sur les marchés biologiques d'Ile-de-France, pour poursuivre le développement d'une démarche alternative dans les relations fournisseur-commercial-clients ; pouvant éventuellement apporter une participation au capital.
- Institut d'Etudes Occitanes, 9 cité Clair Vivre 15000 Aurillac, recherche pour compléter équipe de 5 salariés : 1 - un

directeur pour la promotion et l'élaboration de nouveaux produits, encadrement de l'équipe de salariés et de bénévoles, montage des dossiers, formalisation des projets, recherche de financement, représentation de l'association. Profil : bac + 2 minimum, 25 à 35 ans, expérience gestion d'une équipe, personnalité créative, disponibilité, sens des responsabilités et rigueur. 2 - un responsable commercial pour assurer la promotion et la vente de produits (livres, cassettes, disques...) distribués sur 10 départements du Massif Central, prospection librairies, disquaires, documentalistes, CE... véhicule fourni, fixe + pourcentage. Profil : expé-

ce de vente, bonne culture générale, motivation pour le produit, grande disponibilité. Envoyer lettre + CV + photo.

OBJECTEURS

- Secours Populaire de l'Hérault, rue Cante Grill, BP 6015, 34030 Montpellier, tél : 67 61 03 43, propose un poste d'obj. pour organisation d'animations de Solidarité (spectacles, fêtes, animations de quartier, etc...). Responsable dynamique et autonome, il pourra réaliser divers projets dans le cadre de la solidarité. Il participera par ailleurs au transport de matériaux de 1ère nécessité auprès de personnes en détresse. Profil : intéressé par métiers du secteur social.

- Silence, 4 rue Bodin, 69001 Lyon, tél : 78 39 55 33, propose une place d'obj. pour poste de documentaliste sur un mi-temps, revue de presse + classement de l'information. Deuxième mi-temps à discuter. Travail à la Maison de l'Ecologie dans une équipe dynamique.

- Auberges de Jeunesse Provence Côte d'Azur, av. de Verdun, 05200 Embrun, tél : 92 43 08 88, proposent places nourries logées pour travaux selon capacités : entretien, encadrement sportif, administration, cuisine...
- Institut d'Etudes Occitanes, 9 cité Clair Vivre 15000 Aurillac, tél : 71 64 34 21, ch. obj. pour gestion centre de ressources, élaboration bulletin de l'association, suivi technique de spectacles, animations, relations vie associative...

VENTES

- Interfon, route des Alpes, 01280 Prevestin Moens, vend 1 chauffe-eau solaire "thermosiphon" de 120 litres avec 2 m² de capteur, modèle d'exposition complet avec chasis, à enlever pour 3900 F TTC à Fontainebleau. Prix neuf : 8500 F.

TROC

Gérard, Lyon, tél : 72 33 94 31 cherche personne douce pour s'occuper d'un enfant au lever (7h - 9h) en échange hébergement (1 pièce + lieu commun).



LIVRES

TU HURLAIS ENCORE

de Maïté Pinero
Ed. Julliard
1991 - 220 p. - 100 F

En vingt nouvelles, Maïté Pinero, journaliste, nous présente la guérilla san-salvadorienne. Dans un style poétique, sans récits de bataille mais avec des portraits, elle nous présente ceux et celles qui en arrivent à prendre les armes devant l'horreur de la dictature et des escadrons de la mort. Tout en sensibilité, ces nouvelles nous font découvrir les espoirs et les rêves des maquisards. Jean Vautrin écrit dans la présentation



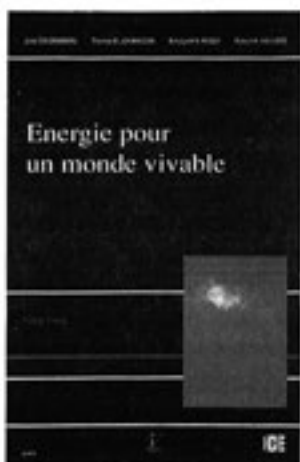
de l'ouvrage : "Mères ou amantes, caressées par l'incertitude du retour, elles guettent le grattement de l'homme à la porte. Ce soir, il ne viendra pas. Les lettres sont des cendres chaudes. Une balle frappe le guérillero. Quand il n'y aura plus de sang, il restera juste un peu d'encre". Sombre et lumineux. F.V.

ENERGIE POUR UN MONDE VIVABLE

de José Goldenberg,
Thomas B. Johansson,
Amulya K.N. Reddy, Robert H. Williams.
Ed. Docu. Française
1990 - 200 p. - 90 F

Le premier est ministre des sciences et de la Technolo-

gie au Brésil, le deuxième professeur en Suède, le troisième responsable d'un centre de gestion en Inde, le quatrième physicien aux USA. En 1986, ils ont réalisé un projet énergétique alternatif présenté lors de la Conférence Alternative sur l'Énergie. Cette étude publiée en anglais a été traduite en 1990 en France. Écrite sans esprit militant, elle est remarquable car elle se distingue des habituelles études sur l'énergie. Au lieu de seulement planifier la construction de centrales énergétiques en fonction de besoins estimés, le problème est ici d'utiliser au mieux les techniques pour répondre aux besoins de tous, nord et sud confondus, en respectant au mieux l'environnement. Ce changement de mode de vue entraîne tout de suite un changement fondamental : alors que les traditionnels scénarios prévoient un doublement de la consommation d'ici 2020, ici la hausse n'est que de 10%. Pour cela, les auteurs supposent que l'effort des industriels et des politiques porte non sur les capacités de production mais sur la diffusion des meilleures technologies. Ainsi, les meilleures habitations actuellement construites au Nord des États-Unis ne consomment que 10% de l'énergie des habitations moyennes,

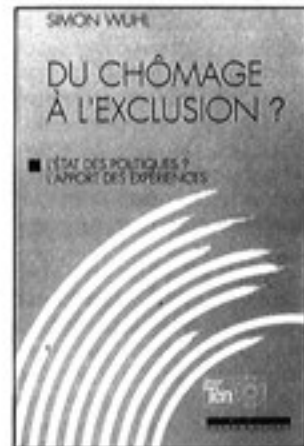


la meilleure voiture (une Toyota) ne consomme que 2,4 l au cent contre 12,4 l en moyenne aux USA. Et ainsi de suite en prenant le meilleur frigo, le meilleur éclairage, le meilleur acier... Une fois fait ce calcul sur les pays développés, on constate une baisse considérable des besoins de ces pays. Les auteurs avancent alors l'idée qu'il est possible dans ces conditions aux pays du Sud d'accéder à ce niveau de vie confortable et économe... La baisse des uns et la hausse des autres font un bilan à +10%. À l'aide de nombreux tableaux, ils montrent ensuite comment il est possible d'arriver à un tel résultat et les obstacles prévisibles : il est plus facile de programmer 20 milliards de francs pour une tranche nucléaire que d'utiliser ces mêmes 20 milliards dans un million de petits projets d'économie d'énergie. Les prix ne sont pas justes et faussent les données du problème... À l'évidence, cela suppose de renoncer aux grosses centrales (nucléaires ou autres) au profit des micro-projets (entre autres énergies décentralisées comme le solaire ou le vent) et donc une volonté politique incroyable... que l'on ne rencontre pas pour le moment. José Goldenberg, maintenant ministre du Brésil, en sait quelque chose. Une approche tout à fait écologique de la question énergétique. M.B.

DU CHOMAGE A L'EXCLUSION

de Simon Wuhl
Ed. Syros Alternatives
1991 - 205 p. - 150 F

L'auteur essaie de cerner les différentes structures mises en place depuis une dizaine d'années afin d'érayer le chômage. Dans un premier temps, il analyse le processus économique d'exclusion puis il s'intéresse aux politiques d'insertion (TUC, PIL, CES, RMI...). Il continue en relatant quelques expériences qui se sont développées au niveau local en marge de ces politiques. Il termine par des propositions de pistes pour concevoir des politiques à partir de la recherche d'une solidarité par l'emploi. Il suggère enfin "de placer l'entreprise au cœur du dispositif d'insertion" en l'impliquant dans la lutte contre



l'exclusion. Un livre utile pour ceux et celles qui travaillent sur le sujet, même si les solutions clés en main n'existent pas. On y retrouve aussi bien les politiques économiques libérales, sociales, que celles proposées par les "alternatifs" (Gorz, Upietz), M.J.

L'ENVERS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES

Approche comparative
Franco-Brasilienne
de Annie Thébaud-Mony
Ed. L'Harmattan
1991 - 200 p. - 120 F

L'auteur, chercheuse à l'INSERM (recherche médicale), montre dans ce livre les conséquences sur la santé de nos politiques industrielles en comparant un pays développé, la France, et un pays en voie de développement, le Brésil. Elle présente également les contre-pouvoirs politiques, sociaux et économiques qui se sont mis en place. Analysant l'émigration (interne au Brésil, externe en France) et la précarisation croissante des emplois, elle montre les mécanismes qui permettent de cacher les maladies professionnelles et les accidents du travail. Ainsi à Rhône-Poulenc Pont de Claix, le taux de

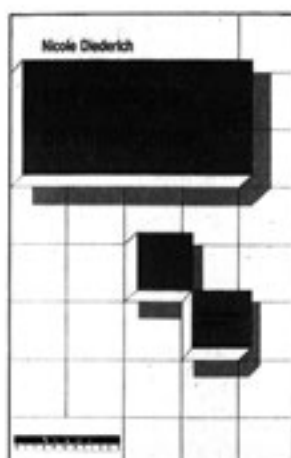


fréquence des accidents du travail est 20 fois plus élevée dans les entreprises sous-traitantes que dans l'entreprise-mère. Les méthodes comme les 3x8 sont lourdes de conséquences et si le travail de nuit est réglementé pour les femmes, dans les deux pays, pour des raisons de santé, on se demande pourquoi il ne l'est pas aussi pour les hommes. Après avoir étudié plus particulièrement deux filières industrielles similaires : l'amiante et le plomb, l'auteur en arrive à la conclusion que la plupart des cancers sont probablement dus aux pollutions de notre environnement par de multiples molécules chimiques. Dans ce cas-là, la lutte contre le cancer restreinte à une campagne contre les métaux du tabac apparaît comme un rideau de fumée pour masquer les enjeux collectifs. L'envers de l'industrie deviendra-t-il un jour l'endroit ? Annie Thebaud-Mony montre la voie à suivre. Les contre-pouvoirs arriveront-ils ? M.B.

LES NAUFRAGES DE L'INTELLIGENCE

de Nicole Diederich
Ed. Syros/alternatives
1991 - 170 p. - 89 F

Ecartés de la société "normale" dès leur plus jeune âge, les déficients mentaux sont alors placés dans des institutions spécialisées chargées, en théorie, de les aider à réintégrer la société. L'auteur, docteur en sociologie, a mené une enquête sur le passé, le présent et l'avenir d'une centaine de personnes qu'un Institut Médico-Educatif a essayé de placer dans le monde du travail. Sur le passé, il ressort que les 3/4 des 67 personnes retrouvées sont issus du quart-monde. Ceci montre le poids socio-culturel du déficit mental. Actuellement, certains réussissent à s'en sortir : mariage, travail, enfants... mais nombre d'entre eux sont en situation d'échec : chômage, vivant de l'allocation aux handicapés ou, le pire, enfermés sans espoir dans un CAT, Centre d'Adaptation par le Travail. Ces centres, créés en 1975, devaient aider à la réinsertion des adultes handicapés. Dans la réalité, il n'en est rien : par manque de moyens, cela reste une impasse. Ce livre montre les

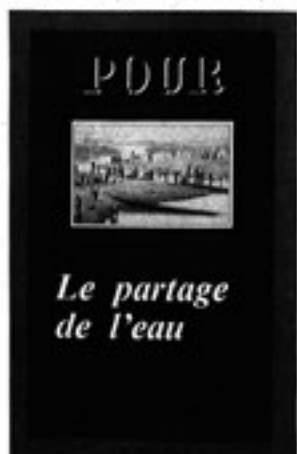


écueils de la réinsertion, les dommages provoqués par les a-priori culturels, les dédales administratifs. Les témoignages montrent qu'une fois que l'enfant est engagé dans cette filière, souvent à la suite de difficultés familiales, il a peu de chance de s'en sortir. L'auteur termine sans véritable solution. Les personnes interviewées sont souvent sans regard vers l'avenir. Ce livre dénonce clairement le système actuel et donne la parole aux personnes concernées, mais ne présente pas vraiment d'alternatives. M.B.

POUR LE PARTAGE DE L'EAU

Collectif - N° de "Pour"
Ed. L'Harmattan
1991 - 190 p. - 100 F
CHERCHEURS D'EAU EN MEDITERRANEE
Sous la direction de Chantal d'Aspe
Ed. du Félin
1991 - 220 p. - 100 F

La sécheresse de 89 et 90 a inspiré ces deux livres qui traitent du même sujet : la gestion d'une ressource dont on découvre aujourd'hui les limites. Le premier livre, plus



généraliste, donne des exemples en France et dans les pays en voie de développement. Le second est plus ciblé sur le bassin méditerranéen où le manque d'eau devrait être le plus criant. Le premier livre, écrit uniquement par des techniciens, ne donne que des mesures toutes faites et n'ouvre pas vraiment le débat. Si le second ne va pas jusqu'à une analyse écolo de la situation, il approche néanmoins le problème de l'eau de manière pluridisciplinaire. La coordonatrice étant une sociologue, l'eau n'est plus seulement une matière première mais également un patrimoine, une source de plaisir, un enjeu de pouvoir. L'eau y a une histoire, et si les techniciens y prennent la parole, ils ne sont pas les seuls. Ainsi est relevée l'absence de liens aujourd'hui entre le citoyen et l'eau, conséquence de l'eau au robinet qui a supprimé une relation vitale, une conscience de la valeur de l'eau. Il ressort que nous ne

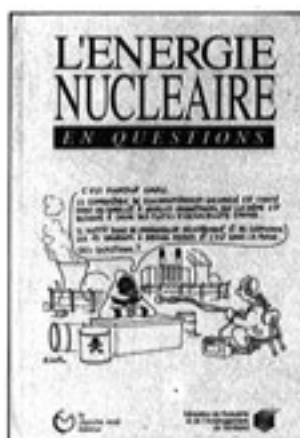


manquons pas d'eau mais simplement que nous la gaspillons à divers usages... et de nombreuses solutions restent à chercher malgré les rares exemples cités de remise en cause du traitement des eaux. Glono disait : "La vie c'est de l'eau. Mollis le creux de la main, tu la gardes. Serre le poing, tu la perds". D'après ces deux ouvrages, il y a encore trop de poings fermés. F.V.

L'ENERGIE NUCLEAIRE EN QUESTIONS

Du Ministère de l'Industrie
Ed. Cherche-Midi
1991 - 174 p. - 49 F

Jusqu'à maintenant les plaquettes de propagande pour le nucléaire étaient

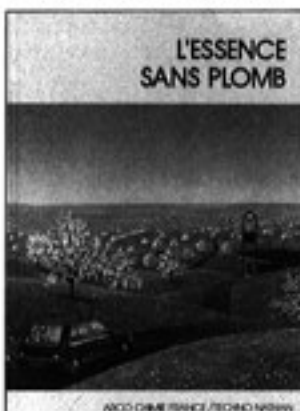


gratuites. Nouveauté, maintenant il faut payer pour lire le discours éloquent officiel. Le plutonium n'est pas dangereux. Tchernobyl ne fera que 1200 morts... Le solaire et les éoliennes sont chers. Corrico ! Pre qu'EDF ! M.B.

L'ESSENCE SANS PLOMB

de Arco Chimie France
Ed. Nathan
1990 - 74 p. - 72 F

Ce livre, écrit par les industriels de l'essence à destination des adolescents, n'est pas écologique en soi et même complètement démagogique. Toutefois, il permet d'acquérir les notions de base pour comprendre le problème complexe de l'essence sans plomb, des pots catalytiques et des différents types de carburants. M.B.



Dans le prochain numéro :

- Nestlé tue les bébés
- Urss : l'après putch
- Energies au Danemark



COURRIER

QUELLES ALTERNATIVES SOCIALES

Lecteur régulier de Silence, depuis des années, je voudrais parler d'un problème très important posé par les articles "Alternatives : de l'espace naturel à l'espace social" (n°141) et "Vert Tige" (n°142) de Hervé Prat. Les deux articles présentent une organisation alternative qui permettrait en plus de venir en aide aux chômeurs en les réinsérant. La structure bénéficiant, par retour, du travail de ces chômeurs et/ou de subventions spécifiques : un échange équitable en quelque sorte !

Chaque personne consciente sait bien que dans la société capitaliste actuelle, les moyens utilisés pour le "traitement social du chômage" (TUC, SIVP, PIL, TIL, stages et contrats de retour à l'emploi, SRA et CRA, "Contrats-emploi-solidarité", contrats-emploi qualification...) ne sont en grande partie que des stages de formation bidons, ne débouchant sur rien, ou encore le même travail qu'un travailleur ordinaire mais sous-payé et temporaire, ou bien un mélange des deux. Autrement dit, c'est un instrument de surexploitation et d'exclusion. A tel point que les mots "insertion", "réinsertion" ou "qualification" des chômeurs ne peuvent qu'avoir une connotation suspecte. En est-il autrement quand l'employeur (ou l'organisateur) est porteur d'un "projet alternatif". Franchement, je ne le crois pas.

Si des personnes motivées ou départ se "servent" de ces institutions, compensent la faiblesse de leurs revenus en "s'arrangeant" et par la satisfaction d'un mode de vie plus écologique ou d'une occupation militante qui les passionne, rien là que de très moral, mais

c'est l'exception. L'immense majorité des chômeurs n'est pas dans ce cas et a besoin de suffisamment d'argent pour vivre (SMIC). Bien sûr, il y a le discours qui dit que chacun devrait créer son emploi... Certains arrivent encore à vivre en dehors du système (c'est-à-dire sans être salarié ou commerçant) mais cela relève de la débrouillardise individuelle plutôt que d'une démarche collective et généralisable.

Actuellement, tous ceux qui entrent dans cette logique en employant des TUC, des SIVP... contribuent objectivement à la surexploitation et à l'exclusion des chômeurs (même si quelques uns sont embauchés par la suite). Objection : "vous savez, nous on ne force personne". Eh bien si ! car l'administration responsable incite fortement les chômeurs (jeunes ou longue durée ou RMistes) ou même parfois les oblige à accepter ce genre de "sous-emplois", et en proposer c'est en être complice.

Dans le premier article, les chômeurs vont faire une expérience en faveur de l'environnement grâce à "Chantier-Nature" mais l'article omet une donnée essentielle : la nature du stage et du travail : TUC, SIVP ? Et surtout leur rémunération. Il présente les RMistes comme des branleurs : "50 quittèrent la réunion lorsqu'ils ont appris qu'il s'agissait d'un travail". Comment se fait-il qu'ils l'aient appris seulement à cette réunion ? Leur a-t-on laissé croire qu'il s'agissait d'une séance de cinéma ? "A Comines, sur les 200 RMistes convoqués par lettres individuelles, aucun ne se présenta et il fallut faire du porte à porte" : cela n'aurait-il pas par hasard un rapport avec le sous-paiement de ce travail ?

Dans le deuxième article, Béatrice et Benoît, grands utilisateurs de SIVP et SRA, déclarent : "le rythme de travail des deux chômeurs embauchés était irrégulier et correspondait au départ à 30 à 50 % du salaire payé". C'est peut-être vrai mais cela me rappelle un peu trop les déclarations ignobles des experts de l'OCDE : "Le niveau trop élevé du SMIC explique en partie la persistance d'un chômage élevé en France. Si le marché était complètement concurrentiel, les personnes peu qualifiées qui sont pour la plupart des jeunes, recevraient de très bas salaires". Les OS, jeunes ou pas, qui triment toute la journée, apprécieraient ! Ces deux articles d'Hervé Prat font partie des quelques trop rares reportages de Silence. Ce n'est pas le fait que ce soit des reportages qui est en cause mais leur caractère insuffisant. Il faudrait davantage de distance critique par rapport aux informateurs : il faudrait demander aux RMistes, aux salariés, aux jeunes en difficulté concernés ce qu'ils en pensent. Il devrait y avoir une prise de position de la rédaction de Silence sur ce problème grave. En effet, si "chaque article est écrit sous la responsabilité de son auteur", la rédaction peut intervenir sur l'opportunité, les orientations, l'esprit, la rédaction définitive des articles. (...)

L'un de vos slogans est qu'il faut adapter les moyens aux fins, c'est-à-dire qu'on ne peut arriver à un but si on emploie des moyens qui sont en contradiction avec ce but. Dans ce cas précis, on ne pourra jamais arriver à une société vraiment "alternative et écologique" en se servant de la logique de l'exploitation des chômeurs. La manière de traiter les chômeurs est comme la radioactivité : insidieuse. Un canard non-violent se doit de dénoncer tout ce qui essaie de cautionner cette manière de faire.

Le mot "alternatives" est un terme vague et souvent employé dans un sens commun ne remettant pas du tout en cause la société et son mode de vie (on peut parler des TUC comme alternatives au chômage des jeunes). Il s'agit souvent d'un simple aménagement

ou de quelque chose de pire. Certainement Silence n'emploie pas ce mot dans ce sens là, mais alors qu'il se démarque clairement des "alternatives-bidons" et qu'il fasse clairement la part des choses quand il y a confusion des genres. Pourquoi ne pas rajouter à l'avenir comme quatrième valeur, à côté du titre, les réalités sociales fondamentales ? J'invite tous les lecteurs de Silence qui se sentent concernés par ce problème à exprimer leur point de vue.

Bernard PAREZ
Intérimaire ou/et chômeur Rhône.

MEDECINES ALTERNATIVES

C'est avec intérêt que j'ai commencé à lire le numéro 143 de votre revue dont le niveau est excellent en général. Pourtant, concernant les formations dans le domaine de la santé, vous auriez pu prendre d'autres avis que ceux de "l'impatient" dont l'objectivité n'a pas toujours été le point fort. Il y a dans cet article des contre-vérités qu'il faudrait porter à la connaissance de vos lecteurs par souci d'honnêteté. Il y va de la crédibilité des écologistes à l'heure où nous-mêmes, les Verts, avons un projet de société à défendre.

En ce qui concerne les médecines alternatives et non douces (je vous assure que l'acupuncture n'est pas une médecine douce, ni la médecine manuelle évidemment), la loi en interdit la pratique pour le moment aux non-médecins. Il me paraît essentiel, avant de décider une thérapie, d'avoir fait un diagnostic. Effectivement, ce ne sont pas des "cours du soir" qui permettent d'y parvenir. Que l'on soit bien clair à ce sujet, qu'il y ait des charlatans, c'est sûr, ils ne sont pas médecins pour une grande majorité. Ces médecines alternatives sont intéressantes en complément de la médecine allopathique qui est parfois nécessaire et bien utile ; elles ont en effet l'avantage en médecine préventive d'avoir une vision globale de l'individu ; mais comment dire "qu'elles ne cher-

Je m'abonne !

NOM
Prénom
Adresse
.....
.....
Code postal
Ville
Pays

- 1 an - 12 n°s 160 F
 1 an Dom-Tom et étranger - 12 n°s - 210 F
 Soutien 12 n°s - 200 F et +
 24 n° - 2 ans - 300 F
 Groupés par 3 ex : 420 F
 Groupés par 5 ex : 600 F

JE M'INFORME

- H.S. Paris-Dakar : Pas d'accord - 25 F
 H.S. Menace climatique - 30 F
 H.S. Energies renouvelables - 30 F
 Livre Le soleil à votre table - 89 F

A retourner avec le règlement correspondant à : SILENCE, 4 rue Bodin, 69001 Lyon

chent pas assez à maintenir la personne en bonne santé ! Cette contradiction est d'une malhonnêteté inconcevable.

Enfin, quelques précisions sur les diplômes délivrés à des médecins. Si certains en effet pratiquent sans diplôme après quelques heures "d'apprentissage", ce qui nuit à l'ensemble de la profession, la plupart d'entre eux sont extrêmement consciencieux et ne se contentent pas des heures officielles. Nous avons une formation permanente, plusieurs fois dans l'année et nous sommes nombreux.

Sur les médecines manuelles, sachez qu'il ne s'agit pas de massages mais de manipulations selon différentes techniques. La chiropractie ou l'ostéopathie, pratiquées par des non-médecins sont, je le répète, un exercice illégal malgré la compétence de certains, je le reconnais.
Docteur J.C. FAJEAU
Hérault.

CREER UN LIEU D'ECHANGE

Je remercie tout d'abord le magazine Silence (et d'autres) qui regroupe des articles de toutes sortes de personnes participant activement à la construction d'une vraie société saine, responsable, équitable. Cela m'a redonné envie de concrétiser l'espoir de faire quoi que ce soit pour nous

aider à nous aimer. On ne peut pas que subir, on peut agir ensemble pour la société alternative et peut-être grâce à notre entraide solidaire arriverons-nous à temps.

Mère de deux enfants (1 et 4 ans), vivant avec mon ami, subvenant juste à nos besoins (qui restent encore à définir), notre jardin et notre grande vieille maison au bord d'une route relativement fréquentée (à pied), que puis-je faire pour vous aider ? J'ai peut-être trouvé une idée qui me semble très proche de votre action. Au départ, le plus vite fait serait un point d'affichage avec la présentation de pétitions, de bonnes adresses, d'articles pour stimuler notre énergie responsable et créatrice, tout ce qui est pour un vrai équilibre (...) Avec ceci je voudrais créer un vrai lieu d'échange, le maximum écologique et alternatif, sans aucun bénéfice, avec distribution de produits et d'offres de services (...) en espérant que ce lieu donne envie à d'autres de créer d'autres lieux d'échanges. Pour l'établissement de ce projet, il faut que la base soit purement alternative, donc pas d'inscription au registre du commerce, pas de déclaration d'impôts, pas de comptabilité, pas de structures, pas de nom personnel. L'argent ne doit pas être affaires-bénéfices-surplus mais échange-bé-

névolat-partage. Je peux abandonner tout de suite ce projet si l'on n'y perçoit pas une aide réelle pour une société meilleure, mais vous êtes déjà là pour prouver qu'il y a des choses vraies à faire. J'ai donc pensé à vous écrire pour que vous me disiez si réellement ce projet aidera à la construction ensemble d'un monde pour tous et que vous m'orientiez : y-a-t-il une loi qui interdise de mettre un panneau d'information ? Y-a-t-il moyen d'éviter de faire une société ?
Danielle BUSCH
Haute-Savoie

Silence : concernant un panneau d'information, s'il est sur votre propriété, il n'y a rien à dire sauf si vous êtes dans une zone protégée concernant le paysage. Pour le savoir, il faut se renseigner à la mairie. Concernant un lieu d'échanges, c'est possible sans argent (exemple : je t'offre à manger et tu me gardes les enfants), les impôts ne peuvent avoir de prise que sur les échanges d'argent. Le plus simple est de commencer sans argent, de voir comment cela tourne... Si cela doit ensuite se développer, le mieux est de voir comment fonctionnent d'autres structures environnantes (coop, associations...).

SILENCE

"Ecologie, alternatives et non-violence"

4 rue Bodin 69001 LYON
Tel: 78.39.55.33.

Imprimé sur papier 100 % recyclé
blanchi sans chlore
par Atelier 26 - Lorient - Tel : 75 85 51 00

Les textes sont sous la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des textes est autorisée sous réserve d'en indiquer la source et le nom des auteurs (photos, dessins compris)

N° de Commission paritaire: 64946
N° ISSN 0756-2640

Date de parution:
quatrième trimestre 1991

Tirage : 4200 ex

Editeur : Association Silence

Président : Dominique Zanda
Secrétaire : Claude Dumas
Trésorier : Jacques Cochin
Administrateurs : Christian Glesson,
Maloin, Michèle Dussout-Delorme

Rédaction du journal

Directeur de publication :
Dominique Zanda
Secrétaires de rédaction :
Michel Bernard et Michel Jamu
Rédaction :
Christian Glesson, Perrine,
Hervé Prat, Franck Vargier,
Sylviane Poulenard,
Michèle Dussout-Delorme
Destinateurs :
Altha, Pierick Souzon, Olga Jenni,
Ludovic Adam, Mulla, Michel Salme
Correcteurs :
Trovaux Thérèse, Bernard Roger
Conception maquette :
Hubert Pileson
Photo couverture :
© Dominique Zanda / Silence

Et également : Arbre aux maisons, Bertrand Dominique, Bain Pascal, Bicaud M., Brockline Dagnor, Busch Danielle, Carbonne Ibrahim, Chapon Christiane, Chevaller Henry, Coulet Monique, David Georges, Delpey Christine, Deranty Jean-Philippe, Espace Eolien Régional, Fajeau J.C., Galko Sylvie, Gesse P., Grantham Richard, Greenpeace, Grinevald Jacques, Grosjean Thierry, Lochochille, Lagrande Laurence, Martin Vincent, Perez Bernard, Parin Sara, Peace News, Pensat Henri, Picot André, Robin des bois, Séraline Xavier, Tam-Tam, Thierry Jean-Luc, Wae, WWF.


Pour participer au journal

N°147 - Novembre
Comité de rédaction
et clôture des articles :
vendredi 27 septembre à 20h30
Clôture des brèves :
lundi 7 octobre à 12 h
Expédition :
vendredi 18 octobre à 19 h

N°148 - Décembre
Comité de rédaction
et clôture des articles :
vendredi 25 octobre à 20h30
Clôture des brèves :
lundi 4 novembre à 12 h
Expédition :
vendredi 15 novembre à 19 h

Pour faire connaissance avec l'équipe du journal, vous êtes invités aux expéditions. Celle-ci sont suivies d'un repas à 22h30 offert par Silence.

MARJOLAINE

 SOUS L'ÉGIDE DE NATURE ET PROGRÈS

1^{er} au 11 Novembre 91

*Un salon pour
votre santé et
celle de la terre*


*tapez 3615
Marjolaine*



400 exposants, 11 000 m² de marché biologique, agriculture, hygiène et santé, cosmétologie, jardinage, associations de protection de la nature et de l'environnement, énergies alternatives, artisanat, stages, édition, conférences, débats, ateliers...

PARC FLORAL DE PARIS BOIS DE VINCENNES

Tous les jours 11 h 00 - 19 h 30 - Nocturnes les 5 et 8 nov. 11 h 00 - 22 h 30
RER Vincennes - Métro Château de Vincennes - Bus 112 - Navettes gratuites

Je désire recevoir des informations complémentaires sur Marjolaine 91 

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TÉL. _____ ACTIVITÉ _____